ENTENTE DE LUTTE ET D'INTERVENTION CONTRE LES ZOONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente de Lutte et d'Intervention contre les Zoonoses s'est réuni par visioconférence le 21 juillet 2020 sous la présidence de monsieur Franck DAVID, Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

A. Les Conseillers Départementaux suivants :

AIN
Monsieur Guy BILLOUDET

CALVADOS
Monsieur Hubert COURSEAUX

JURA
Monsieur Franck DAVID

MEUSE
Madame Catherine BERTAUX

BAS-RHIN
Madame Christiane WOLFHUGEL
Monsieur Marcel BAUER
Madame Marie-Paule LEHMANN

YVELINES
Monsieur Xavier CARIS

VAL D'OISE
Madame Agnès RAFAITIN

AUBE
Madame Joëlle PESME

DOUBS
Monsieur Thierry MAIRE DU POSET

MEURTHE-ET-MOSELLE
Madame Corinne MARCHAL-TARNUS
Madame Audrey NORMAND

ORNE
Monsieur Claude DUVAL
Monsieur Jean-Pierre FERET

SAVOIE
Madame Marie-Claire BARBIER

ESSONNE
Monsieur Guy CROSNIER

B. Les invités suivants

Monsieur Olivier GIBOUT, Directeur, LVD de l'Aube
Madame Élodie PICARD, Directrice LABEO Orne
Monsieur Thierry HANTZBERG, LVD du Bas-Rhin
Monsieur Benoit JEANTROUX, Directeur, LVD des Vosges
Monsieur Benoit VERNIER, service Environnement et Espace Rural, CD 25
Monsieur Thierry HERDEWYN, Chef du service Environnement, CD 92
Monsieur Sébastien GIRARD, Direction de l'environnement et du développement durable, CD 95

C. Le personnel de l'Entente de Lutte et d'Intervention contre les Zoonoses

Monsieur Benoît COMBES, Directeur
Monsieur Matthieu BASTIEN, Chargé de mission
Madame Margot LE GUILLOUX, Chargée de mission
Madame Stéphanie FAVIER, Technicienne
Monsieur Valentin OLLIVIER, Doctorant

o E.L.I.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

ENTENTE DE LUTTE ET D'INTERVENTION CONTRE LES ZOONOSES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUILLET 2020 EN VISIOCONFERENCE.

Monsieur DAVID : chers collègues, bonjour à toutes et à tous, comme vous le disiez à l'instant ça fait plaisir de se revoir et de pouvoir échanger sur notre établissement en cette période difficile que nous venons de traverser, en espérant que ça ne se compliquera pas trop par la suite. Cette période difficile nous a privés de notre conseil d'administration qui devait avoir lieu en avril et au cours duquel nous devions valider le compte administratif et voter le budget, c'est pourquoi aujourd'hui il était plus qu'urgent que nous avancions sur ces questions administratives et financières.
Je vous remercie pour la belle représentation géographique de ce matin, du nord au sud, d'est en ouest et par le centre bien sûr, la région parisienne, nous sommes bien représentés dans ce conseil d'administration. On évoquera également les actualités, que ce soit l'attente de notre devenir et nos statuts avec aussi une partie technique et les dernières données que nous pouvons partager.
Bonne séance de travail à toutes et tous, je laisse le directeur vous présenter la suite des choses.

Monsieur COMBES : bonjour à tous, moi aussi je suis bien content de revoir tout le monde.
On va commencer par une présentation du compte administratif que je vais vous détailler, vous l'avez en principe tous reçu. Vous avez l'image qui apparait à l'écran mais je vais le décrire plus précisément pour ceux qui sont au téléphone.
Je vous présente d'abord le compte de résultat, en termes de fonctionnement nous avons eu 516 056,83€ de dépenses dont on va voir le détail tout à l'heure, et 428 503,27€ de recettes, comme nous avions un résultat positif l'année dernière, le résultat cumulé 2019 se monte à 53 989,30€.

RESULTAT ANNEE 2019						
	Résultats cumulés 2018	Affectation	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat exercice 2019	Résultats cumulés 2019
Fonctionnement	198 838,22 €	141 542,86 €	516 056,83 €	428 503,27 €	-87 553,56 €	53 989,30 €
Investissement	-57 295,36 €	-57 295,36 €	3 886,66 €	101 858,38 €	97 971,72 €	40 676,36 €
TOTAUX	141 542,86 €	84 247,50 €	519 943,49 €	530 361,65 €	10 418,16 €	94 665,66 €

En termes d'investissement, les dépenses totales d'investissement cette année se sont montées à 3 886,66€, elles ont consisté essentiellement en l'achat d'ordinateurs, pour des recettes étant donné les dotations aux amortissements des exercices précédents, pour un montant de 101 858,38€ soit un résultat cumulé 2019 de 40 676,36€, le tout nous amenant à un résultat total de 94 665,66€ en notre faveur.
En termes de fonctionnement, vous avez pu constater que j'utilise désormais trois couleurs pour présenter chacune des opérations, cela avait été demandé l'année dernière pour qu'on puisse bien distinguer chacune des opérations réalisées en fonction des actions. Bien sûr tout le fonctionnement de l'entente est essentiellement financé par les cotisations des départements et puis les actions spécifiques, comme la lutte antivectorielle contre le moustique tigre dans la région parisienne a été financée totalement par les départements concernés, 6 départements de la région parisienne en 2019, et ensuite les opérations sur la maladie de Lyme. Donc toutes les opérations sont distinguées dans le tableau global par des couleurs différentes comme vous pouvez le voir, et nous verrons ensuite le détail de chacune de ces 3 rubriques de façon séparée, le tout formant le compte administratif global et détaillé de chaque opération.

o E.L.I.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	LIBELLE	BP 2019	CA 2019	BP 2020
60622-1	Carburants	€ 9 000,00	€ 5 125,13	€ 4 000,00
60622-2	Carburants LAV	€ 12 000,00	€ 3 412,15	€ 8 000,00
60622-3	Carburants LYME		€ -	€ 1 000,00
	60622 TOTAL CARBURANT	€ 21 000,00	€ 8 537,28	€ 13 000,00
60628-1	Autres fournitures non stockées	€ 2 000,00	€ 5 004,37	€ 4 000,00
60628-2	Autres fournitures non stockées LAV	€ 8 000,00	€ 3 577,55	€ 7 500,00
60628-3	Autres fournitures non stockées LYME		€ 10 766,38	€ 42 500,00
	60628 TOTAL AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	€ 10 000,00	€ 19 348,30	€ 54 000,00
60632-1	Fr. de petit équipement	€ 1 500,00	€ 54,78	€ 1 000,00
60632-2	Fr. de petit équipement LAV	€ 5 000,00	€ 939,25	€ 1 500,00
60632-3	Fr. de ¨petit équipement LYME	€ -	€ -	€ -
622-1	Prestations Services	€ 6 000,00	€ 5 226,63	€ 6 300,00
622-3	Prestations PROGRAMME ECHINO	€ 14 000,00	€ 8 844,15	€ 2 500,00
622-4	PRESTATIONS PROGRAMME LAV	€ 8 000,00	€ 10 376,00	€ 13 000,00
622-5	PRESTATIONS PROGRAMME LYME	€ 171 000,00	€ -	€ 147 800,00
622-6	Prestations Conseil Juridique	€ 20 000,00	€ 6 658,20	€ 10 000,00
	622 PRESTATIONS SERVICES	€ 219 000,00	€ 31 104,98	€ 179 600,00
623-1	Pub. Publications, relat. Publiques	€ 8 500,00	€ 5 422,37	€ 6 000,00
623-2	Pub. Publications, relat. Publiques LAV	€ 3 000,00	€ 973,60	€ 2 500,00
623-3	Pub. Publications, relat. Publiques LYME		€ -	€ -
	623 PUB. PUBLICATIONS RELAT PUBLIQUES	€ 11 500,00	€ 6 395,97	€ 8 500,00
625-1	Déplacemts. Missions	€ 24 000,00	€ 7 550,68	€ 9 000,00
625-2	Déplacements Missions LAV	€ 27 000,00	€ 15 732,67	€ 20 000,00
625-3	Déplacements Missions LYME		€ 2 541,25	€ 10 000,00
	625 DEPLACEMENTS MISSION RECEPTION	€ 51 000,00	€ 25 824,60	€ 39 000,00
626-1	Frais postaux et telecom.	€ 4 000,00	€ 2 811,79	€ 3 000,00
626-2	Frais postaux et télécom LAV	€ -	€ -	€ 800,00
626-3	Frais postaux et télécom LYME		€ 339,44	€ 3 000,00
	626 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	€ 4 000,00	€ 3 151,23	€ 6 800,00
TOTAL	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**€ 394 102,88**	**€ 142 713,98**	**€ 370 013,66**
621-1	Personnel exter. au service / Stagiaire Svce Civique	€ -	€ -	€ 3 000,00
621-2	Personnel exter, au service / svce civique LAV	€ 6 000,00	€ 5 040,04	€ 7 000,00
621-3	Personnel exter. au service / Stagiaire LYME		€ -	€ 6 000,00
	621 PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE STAGIAIRES	€ 6 000,00	€ 5 040,04	€ 16 000,00
633-1	Impots taxes et versements ass.	€ 4 800,00	€ 3 807,31	€ 1 100,00
633-2	Impots taxes et versements ass. LAV		€ 498,67	€ 1 300,00
633-3	Impôts taxes et versements ass. LYME		€ 241,15	€ 1 100,00
	633 IMPOTS TAXES VERSEMTS ASSIMILES	€ 4 800,00	€ 4 547,13	€ 3 500,00
6413-1	Personnel non titulaire	€ 155 000,00	€ 131 241,68	€ 61 600,00
6413-2	Personnel non titulaire LAV	€ 68 000,00	€ 69 319,07	€ 91 000,00
6413-3	Personnel non titulaire PROG LYME	€ 25 200,00	€ 28 193,11	€ 50 500,00
	6413 PERSONNELS	€ 248 200,00	€ 228 753,86	€ 203 100,00
6450-1	Charges SS et prévoyance	€ 60 000,00	€ 55 082,69	€ 27 800,00
6450-2	Charges SS et prévoyance LAV	€ 23 100,00	€ 23 518,23	€ 38 000,00
6450-3	Charges SS et prévoyance Pers LYME	€ 26 000,00	€ 12 356,24	€ 23 000,00
	6450 CHARGES SS ET PREVOYANCE	€ 109 100,00	€ 90 957,16	€ 88 800,00
TOTAL	**CHARGES DE PERSONNEL**	**€ 368 100,00**	**€ 329 298,19**	**€ 311 400,00**
022	Dépenses imprévues de fonctionnement		€ -	
023	Dépenses imprévues de Fonctionnement LAV	€ 12 000,00		
TOTAL	**DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT**	**€ 12 000,00**	**€ -**	**€ -**
6531	Indemnités Président	€ 8 500,00	€ 7 955,69	€ 8 500,00
6533	Cotisations retraite Président	€ 400,00	€ 429,87	€ 450,00
658	Charges diverses de gestion courante	€ 3 800,00	€ 1,36	€ 3 800,00
TOTAL	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**€ 12 700,00**	**€ 8 386,92**	**€ 12 750,00**
6718	Autres charges exceptionnelles	€ 3 198,00		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	€ 3 000,00	€ 2 572,76	€ 8 000,00
TOTAL	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**€ 6 198,00**	**€ 2 572,76**	**€ 8 000,00**
6811-1	dotation aux amortissements	€ 20 270,97	€ 20 270,97	€ 29 925,64
6811-2	dotation aux amortissements LAV	€ 12 814,01	€ 12 814,01	€ -
042	**opérations d'ordre de transfert entre sections**	**€ 33 084,98**	**€ 33 084,98**	**€ 29 925,64**
TOTAL	**DEPENSES FONCTIONNEMENT**	**€ 826 185,86**	**€ 516 056,83**	**€ 732 089,30**

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Pour les dépenses de fonctionnement, tout ce qui concerne les charges à caractère général, nous avons dépensé 394 102,88€, répartis de la façon suivante : ce qui est en bleu correspond au fonctionnement interne de l'entente, ce qui est en gris correspond à la lutte antivectorielle et ce qui est en rose correspond à la maladie de Lyme. Je ne vais peut-être pas détailler chacun des articles comptables sauf si vous le souhaitez ou si vous avez des questions à poser sur l'une ou l'autre des rubriques.
Le montant de ces dépenses de fonctionnement de toutes les charges à caractère général, indépendamment des salaires, s'élèvent à 142 713,98€. Les charges de personnels se sont montées à 329 298,19€, nous avons embauché du personnel supplémentaire l'année dernière pour effectuer la lutte antivectorielle et nous avions également une apprentie, ce qui représentait 8 personnes pour arriver à mener toutes ces opérations.
Ensuite les dépenses imprévues de fonctionnement consistaient essentiellement à un département qui nous quittait en 2018 bien après le vote du budget et qui n'a pas voulu nous payer sa cotisation 2018, il a donc fallu faire un mandat d'annulation pour 2 572,76€. L'ensemble des charges de fonctionnement se monte donc à un total de 516 056,83€.

FONCTIONNEMENT RECETTES				
LIBELLE		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002-1	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	€ 121 845,84		€ 53 989,30
002-2	Excédent antérieur reporté de fonctionnement LAV	€ 19 697,02		
TOTAL	**EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.**	**€ 141 542,86**	**€ -**	**€ 53 989,30**
74718	Etat DGAL	€ -	€ -	€ -
74781-1	Participation des départements	€ 151 343,00	€ 161 988,16	€ 143 000,00
74781-1	Nouveaux départements	€ -	€ -	€ 11 000,00
74781-2	Participations ARS LAV	€ 210 000,00	€ 163 200,00	€ 227 400,00
74781-3	Participations ECHINO	€ 10 000,00	€ 5 100,00	€ -
74781-4	Participations Départements Prog LYME	€ 84 000,00	€ 60 767,00	€ 62 700,00
747818-1	Participations Programme LYME FEDER + ANRT	€ 167 000,00	€ 33 151,72	€ 196 000,00
747818	Participations nouvelles Luxembourg	€ 51 000,00	€ -	€ 33 200,00
TOTAL	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	**€ 673 343,00**	**€ 424 206,88**	**€ 673 300,00**
758	Prod. Divers de gestion courante	€ 2 000,00	€ 2 030,64	€ 2 500,00
7588	Autres Produit Divers de gestion courante	€ 7 000,00	€ 4,05	€ -
TOTAL	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**€ 9 000,00**	**€ 2 034,69**	**€ 2 500,00**
7621	Prod. Immobilisations financières	€ 2 300,00	€ 2 261,70	€ 2 300,00
TOTAL	**PRODUITS FINANCIERS**	**€ 2 300,00**	**€ 2 261,70**	**€ 2 300,00**
775	Produits des cessions d'immob.			
TOTAL	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**€ -**	**€ -**	**€ -**
776	Dif réal. Reprise au résultat		€ -	
TOTAL	**OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS**	**€ -**	**€ -**	**€ -**
TOTAL	**RECETTES FONCTIONNEMENT**	**€ 826 185,86**	**€ 428 503,27**	**€ 732 089,30**

Ces charges ont été financées essentiellement par les départements et leur cotisation, par la participation des 6 départements d'Ile-de-France, les recettes prévues par le FEDER pour le programme Lyme se sont montées l'année dernière à 33 151,72€, et la participation des départements pour le programme Lyme s'est élevée à 60 767€, ce qui fait un montant total des recettes, dotations et participations de 424 206,88€.
Les produits divers de gestion courante correspondent à des présentations que nous faisons à droite, à gauche pour des organismes qui nous demandent ces présentations et puis un remboursement d'assurance pour un dommage causé aux voitures.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

INVESTISSEMENT RECETTES				
LIBELLE		BP 2019	CA 2019	BP 2020
1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	€ 57 295,36	€ 57 295,36	€ -
TOTAL	**Excedent de fonctionnement capitalisé**	**€ 57 295,36**	**€ 57 295,36**	**€ -**
021-2	Dotation de la Section Fonctionnement LAV	€ 12 000,00		€ -
001	Solde d'éxécution d'investissement reporté	€ -		€ 40 676,36
TOTAL	**Produits des cessions**	**€ 12 000,00**	**€ -**	**€ 40 676,36**
28183	Matériel de transports	€ 11 554,89		
28-1	Matériel de transports LAV	€ 7 314,02		
28181	Instal gales agenct amngts div	€ -		
28183	Matériel de transports		€ 18 868,51	€ 17 184,21
28183-1	Matériel informatique	€ 8 715,28	€ 6 256,97	€ 4 815,25
28183-2	Matériel informatique LAV	€ 357,39		
28188-1	Autres immobilisations corporelles	€ -		€ 7 925,78
28188-2	Autres immobilisations corporelles lav	€ 5 143,40	€ 7 959,50	
TOTAL	**Dotation amortissement des immob corporelles**	**€ 33 084,98**	**€ 33 084,98**	**€ 29 925,24**
10222	FCTVA	€ 8 400,00	€ 11 478,04	€ 600,00
TOTAL	**DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES**	**€ 8 400,00**	**€ 11 478,04**	**€ 600,00**
272	Cess. Tit. Imm. Os-dr créances			
TOTAL	**TOTAL OPERATIONS D'ORDRE**	€ -	€ -	€ -
TOTAL	**RECETTES INVESTISSEMENT**	**€ 110 780,34**	**€ 101 858,38**	**€ 71 201,60**

INVESTISSEMENT DEPENSES				
LIBELLE		BP 2018	CA 2018 ELIZ	BP 2019
001	Solde d'éxécution d'investissement reporté	€ 57 295,36	€ -	€ -
TOTAL	**SOLDE D'EXECU. D'INVEST. REPORTE**	**€ 57 295,36**	€ -	**€ -**
2182-1	Matériel de transport			€ -
2182-2	Matériel de transport LAV			€ -
2183-1	Matériel de bureau informatique		€ 2 809,06	
2183-2	Matériel de Bureau informatique LAV		€ 1 077,60	
2188-1	Autres immobilisations corporelles	€ 28 670,98		€ 71 201,60
2188-2	Autres immobilisations corporelles LAV	€ 24 814,00		
TOTAL	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**€ 53 484,98**	**€ 3 886,66**	**€ 71 201,60**
192	+/- values cessions d'immob	€ -		
TOTAL	**OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS**	**€ -**	**€ -**	**€ -**
TOTAL	**DEPENSES INVESTISSEMENT**	**€ 110 780,34**	**€ 3 886,66**	**€ 71 201,60**

En termes d'investissement, autant en 2018 et 2019nous avions pas mal investi en matériel pour la lutte antivectorielle, autant cette année nos investissements se sont limités à l'achat de 2 ou 3 ordinateurs pour pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble du personnel. Le montant de ces investissements, comme je le disais tout à l'heure, s'élève à 3 886,66€ alors que les recettes d'investissement se montent à 101 858,38€.
Est-ce que quelqu'un a des questions à poser sur l'ensemble de ces recettes et de ces dépenses ? Vous avez tout le détail par action dans les pages suivantes, à partir de la page 9 avec les recettes, les dépenses et les investissements qui ont été faits pour le fonctionnement de l'ELIZ à proprement parlé, en page 11 vous avez le détail des dépenses de fonctionnement et d'investissement s'il y en a eu pour les actions sur la lutte antivectorielle et pour les actions sur la maladie de Lyme, qui ont été les seules actions nécessitant des dépenses et des recettes à présenter de façon individualisée.

Monsieur DUVAL : je voulais revenir sur la page 8 entre les investissements dépenses et les investissements recettes, je ne sais pas s'il n'y a pas eu une erreur de chiffre d'année sur les dépenses investissements, il est inscrit BP 2018, CA 2018 et BP 2019 mais c'est BP 2019, CA 2019 et BP 2020.

Monsieur COMBES : effectivement j'ai repris la même structure de tableau et je n'ai pas changé les années sur les investissements dépenses, vous avez tout à fait raison et c'est une erreur de ma part mais c'est bien le BP 2019, le CA 2019 et le BP 2020.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Pour ce qui concerne les actions individualisées, nos principales actions sont donc la lutte antivectorielle contre le moustique tigre en Ile-de-France dont on vous fera une présentation tout à l'heure, et le programme sur la maladie de Lyme. Est-ce qu'il y a des questions ? Donc pas de question, je vais laisser la parole au président pour faire l'adoption du compte administratif.

Monsieur DAVID : donc est-ce que vous avez des questions avant de passer au vote ? Non pas de question. Alors je ne sais pas trop comment procéder pour valider les votes de chacun…

Monsieur COMBES : je crois qu'il faut que ceux qui veulent s'opposer l'annoncent de vive voix parce que tout le monde n'a pas de caméra, ce sera plus simple, et ceux qui s'abstiennent pareil. Ce compte administratif est conforme au compte de gestion fourni par la paierie départementale, j'avais oublié de vous le préciser.

Monsieur DAVID : on peut donc passer au vote du compte administratif, y a-t-il des votes contre ? Je n'en entends pas, y a-t-il des abstentions ? Non plus, je vous remercie.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Benoit vient de nous dire que le compte de gestion est conforme au compte administratif, donc je vous demande d'adopter le compte de gestion, y a-t-il des votes contre ? Non, des abstentions ? Non plus, je vous remercie.

LE COMPTE DE GESTION EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Monsieur COMBES : nous allons maintenant passer à la présentation du budget primitif donc vous reprenez les mêmes tableaux et on étudie la dernière colonne du tableau. Et si vous le voulez bien on peut peut-être passer directement sur les tableaux par action pour le fonctionnement de l'ELIZ, page 9 qui s'appelle budget prévisionnel 2020 ELIZ, tout ça ne concerne que le fonctionnement d'ELIZ.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ELIZ				
	LIBELLE	BP 2019	CA 2019	BP 2020
60622-1	Carburants	€ 9 000,00	€ 5 125,13	€ 4 000,00
	60622 TOTAL CARBURANT	€ 9 000,00	€ 5 125,13	€ 4 000,00
60628-1	Autres fournitures non stockées	€ 2 000,00	€ 5 004,37	€ 4 000,00
	60628 TOTAL AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	€ 2 000,00	€ 5 004,37	€ 4 000,00
60632-1	Fr. de petit équipement	€ 1 500,00	€ 54,78	€ 1 000,00
	60632 TOTAL FR. PETIT EQUIPEMENTS	€ 1 500,00	€ 54,78	€ 1 000,00
60636-1	Vêtements de travail	€ 2 500,00	€ 1 391,66	€ 2 500,00
	60636-1 VETEMENTS DE TRAVAIL	€ 2 500,00	€ 1 391,66	€ 2 500,00
6064	Fournitures administrat.	€ 2 500,00	€ 629,45	€ 1 100,00
	6064 FOURNITURES ADMINISTRAT.	€ 2 500,00	€ 629,45	€ 1 100,00
613-1	Loyer ANSES	€ 2 300,00	€ 2 423,66	€ 2 500,00
	613 LOYERS	€ 2 300,00	€ 2 423,66	€ 2 500,00
61551-1	Entretien Matériel Roulant	€ 2 500,00	€ 3 081,20	€ 3 000,00
	61551 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	€ 2 500,00	€ 3 081,20	€ 3 000,00
6161-1	Primes d'assurances	€ 13 000,00	€ 13 290,04	€ 12 000,00
	6161 TOTAL PRIMES D'ASSURANCES	€ 13 000,00	€ 13 290,04	€ 12 000,00
618-1	Divers	€ 6 000,00	€ 3 286,99	€ 1 713,66
	618 DIVERS	€ 6 000,00	€ 3 286,99	€ 1 713,66
622-1	Prestations Services	€ 6 000,00	€ 5 226,63	€ 6 300,00
622-3	Prestations PROGRAMME ECHINO	€ 14 000,00	€ 8 844,15	€ 2 500,00
622-6	Prestations Conseil Juridique	€ 20 000,00	€ 6 658,20	€ 10 000,00
	622 PRESTATIONS SERVICES	€ 40 000,00	€ 20 728,98	€ 18 800,00
623-1	Pub. Publications, relat. Publiques	€ 8 500,00	€ 5 422,37	€ 6 000,00
	623 PUB. PUBLICATIONS RELAT PUBLIQUES	€ 8 500,00	€ 5 422,37	€ 6 000,00
625-1	Déplacemts. Missions	€ 24 000,00	€ 7 550,68	€ 9 000,00
	625 DEPLACEMENTS MISSION RECEPTION	€ 24 000,00	€ 7 550,68	€ 9 000,00
626-1	Frais postaux et telecom.	€ 4 000,00	€ 749,80	€ 1 000,00
	626 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	€ 4 000,00	€ 749,80	€ 1 000,00
TOTAL	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**€ 117 800,00**	**€ 68 739,11**	**€ 66 613,66**
621-1	Personnel exter. au service / Stagiaire Svce Civique	€ -	€ -	€ 3 000,00
	621 PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE STAGIAIRES	€ -	€ -	€ 3 000,00
633-1	Impots taxes et versements ass.	€ 4 800,00	€ 3 807,31	€ 1 100,00
	633 IMPOTS TAXES VERSEMTS ASSIMILES	€ 4 800,00	€ 3 807,31	€ 1 100,00
6413-1	Personnel non titulaire	€ 155 000,00	€ 131 241,68	€ 61 600,00
	6413 PERSONNELS	€ 155 000,00	€ 131 241,68	€ 61 600,00
6450-1	Charges SS et prévoyance	€ 60 000,00	€ 55 082,69	€ 27 800,00
	6450 CHARGES SS ET PREVOYANCE	€ 60 000,00	€ 55 082,69	€ 27 800,00
TOTAL	**CHARGES DE PERSONNEL**	**€ 219 800,00**	**€ 190 131,68**	**€ 93 500,00**
022	Dépenses imprévues de fonctionnement		€ -	
TOTAL	**DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT**	**€ -**	**€ -**	**€ -**
6531	Indemnités Président	€ 8 500,00	€ 7 955,69	€ 8 500,00
6533	Cotisations retraite Président	€ 400,00	€ 429,87	€ 450,00
658	Charges diverses de gestion courante	€ 3 800,00	€ 1,36	€ 3 800,00
TOTAL	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**€ 12 700,00**	**€ 8 386,92**	**€ 12 750,00**
6718	Autres charges exceptionnelles	€ 3 198,00		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	€ 3 000,00	€ 2 572,76	€ 8 000,00
TOTAL	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**€ 6 198,00**	**€ 2 572,76**	**€ 8 000,00**
6811-1	dotation aux amortissements	€ 20 270,97	€ 20 270,97	€ 29 925,64
042	**opérations d'ordre de transfert entre sections**	**€ 20 270,97**	**€ 20 270,97**	**€ 29 925,64**
TOTAL	**DEPENSES FONCTIONNEMENT**	**€ 376 768,97**	**€ 290 101,44**	**€ 210 789,30**

Nous avons des dépenses de fonctionnement d'un montant de 210 789,30€, ces dépenses se répartissent en charges à caractère général, je ne parle que du fonctionnement de l'ELIZ, c'est-à-dire tout le personnel employé par l'ELIZ et qui n'est pas dévoué à une des actions particulières de la maladie de Lyme ou de la lutte antivectorielle. C'est le plus petit budget en termes de fonctionnement puisque nous essayons de réduire les dépenses pour être aussi efficace, et ce sont les recettes apportées par le versement des organismes pour les deux sujets qui nous permettent d'obtenir l'équilibre du budget.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Donc en charges à caractère général, les dépenses cette année vont se monter de façon prévisionnelle à 66 613,66€, cette précision vient toujours du fait que dans la répartition des sommes par rapport au résultat de l'année dernière il nous restait dans la ligne 618 « divers » 1 713,66 € à répartir donc c'est parti dans la rubrique « divers » pour pouvoir faire le montant total des recettes que je vais vous présenter dans un instant.
Les charges de personnel sont de 93 500€, alors nous avons des charges de personnel bien sûr un peu plus importantes par rapport à l'ensemble des personnes qui travaillent au fonctionnement de l'ELIZ, et ses charges de personnel nous les avons diminués sur ce budget parce que étant donné que ce sont les ARS maintenant qui payent et qui commandent la lutte antivectorielle, nous avons attribué une part du montant des salaires à la lutte antivectorielle étant donné qu'on passe beaucoup de temps sur ces parties-là et comme on est dans une activité maintenant commerciale vis-à-vis de l'ARS donc c'est l'ARS qui prend en charge le reste du montant de nos salaires.
Ensuite les autres dépenses sont des dépenses communes, la dotation aux amortissements se monte à près de 30 000€ et pour un montant total de 210 789,30€ prévu pour l'année 2020.

Monsieur DAVID : vous voyez que les dépenses de fonctionnement par rapport au compte administratif 2019 sont en baisse, d'une part parce que nous avons maîtrisé les dépenses de charge à caractère général avec une vision plus analytique des choses concernant les charges de personnel réparties maintenant par section. Voilà c'est le commentaire qu'on peut donner concernant les dépenses de fonctionnement strictement de l'ELIZ.

INVESTISSEMENT RECETTES				
LIBELLE		BP 2019	CA 2019	BP 2020
1068	Excedent de fonctionnement capitalisé	€ 57 295,36	€ 57 295,36	€ -
TOTAL	**Excedent de fonctionnement capitalisé**	**€ 57 295,36**	**€ 57 295,36**	**€ -**
021-2	Dotation de la Section Fonctionnement LAV	€ 12 000,00		€ -
001	Solde d'éxécution d'investissement reporté	€ -		€ 40 676,36
TOTAL	**Produits des cessions**	**€ 12 000,00**	**€ -**	**€ 40 676,36**
28183	Matériel de transports	€ 11 554,89		
28-1	Matériel de transports LAV	€ 7 314,02		
28181	Instal gales agenct amngts div	€ -		
28183	Matériel de transports		€ 18 868,51	€ 17 184,21
28183-1	Matériel informatique	€ 8 715,28	€ 6 256,97	€ 4 815,25
28183-2	Matériel informatique LAV	€ 357,39		
28188-1	Autres immobilisations corporelles	€ -		€ 7 925,78
28188-2	Autres immobilisations corporelles lav	€ 5 143,40	€ 7 959,50	
TOTAL	**Dotation amortissement des immob corporelles**	**€ 33 084,98**	**€ 33 084,98**	**€ 29 925,24**
10222	FCTVA	€ 8 400,00	€ 11 478,04	€ 600,00
TOTAL	**DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES**	**€ 8 400,00**	**€ 11 478,04**	**€ 600,00**
272	Cess. Tit. Imm. Os-dr créances			
TOTAL	**TOTAL OPERATIONS D'ORDRE**	€ -	€ -	€ -
TOTAL	**RECETTES INVESTISSEMENT**	**€ 110 780,34**	**€ 101 858,38**	**€ 71 201,60**

INVESTISSEMENT DEPENSES				
LIBELLE		BP 2018	CA 2018 ELIZ	BP 2019
001	Solde d'éxécution d'investissement reporté	€ 57 295,36	€ -	€ -
TOTAL	**SOLDE D'EXECU. D'INVEST. REPORTE**	**€ 57 295,36**	€ -	**€ -**
2182-1	Matériel de transport			€ -
2182-2	Matériel de transport LAV			€ -
2183-1	Matériel de bureau informatique		€ 2 809,06	
2183-2	Matériel de Bureau informatique LAV		€ 1 077,60	
2188-1	Autres immobilisations corporelles	€ 28 670,98		€ 71 201,60
2188-2	Autres immobilisations corporelles LAV	€ 24 814,00		
TOTAL	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**€ 53 484,98**	**€ 3 886,66**	**€ 71 201,60**
192	+/- values cessions d'immob	€ -		
TOTAL	**OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS**	**€ -**	**€ -**	**€ -**
TOTAL	**DEPENSES INVESTISSEMENT**	**€ 110 780,34**	**€ 3 886,66**	**€ 71 201,60**

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Monsieur COMBES : on passe à la page 10, ces dépenses de fonctionnement sont compensées par les recettes suivantes, qui sont tout simplement les recettes des cotisations des départements et l'arrivée de nouveaux départements qui vont adhérer pour pouvoir suivre le programme Lyme. Il s'agit notamment du Haut-Rhin, j'espère que ça aura bien lieu cette année, c'est en cours mais la covid a bien retardé cette concrétisation et la Drôme aussi va adhérer à notre établissement. Seules les cotisations des départements nous permettent d'assurer les dépenses de fonctionnement de l'équipe ELIZ.
Les investissements pour plus de simplicité sont pris en charge sur le budget de l'ELIZ étant donné que nous avons chaque année les dotations aux amortissements qui nous permettent d'assurer ces investissements. Donc en 2020 on va avoir des recettes d'investissement pour 71 201,60 € ainsi que des dépenses qui ne sont pas encore reparties pour 71 201,60 €, actuellement nous avons acheté deux ordinateurs dont un pour le président pour pouvoir effectuer les signatures électroniques demandées par la paierie départementale et qui n'étaient pas compatibles avec son ordinateur. Comme nous avons aussi un deuxième bureau, puisque nous envisagions d'avoir un peu plus de personnel pour faire la lutte antivectorielle sur les départements du Grand Est, nous avons acheté du matériel pour équiper ce bureau qui se trouve dans les locaux du laboratoire vétérinaire départemental, à côté de ce bureau où nous sommes actuellement. Voilà pour les investissements et nous ne dépenserons pas tout ça d'ici la fin de l'année.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT LAV				
	LIBELLE	BP 2019	CA 2019	BP 2020
60622-2	Carburants LAV	€ 12 000,00	€ 3 412,25	€ 8 000,00
	60622 TOTAL CARBURANT	€ 12 000,00	€ 3 412,25	€ 8 000,00
60628-2	Autres fournitures non stockées LAV	€ 8 000,00	€ 3 577,55	€ 7 500,00
	60628 TOTAL AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	€ 8 000,00	€ 3 577,55	€ 7 500,00
60632-2	Fr. de petit équipement LAV	€ 5 000,00	€ 939,25	€ 1 500,00
	60632 TOTAL FR. PETIT EQUIPEMENTS	€ 5 000,00	€ 939,25	€ 1 500,00
60636-2	Vêtements de travail LAV	€ 3 000,00	€ 851,38	€ 1 200,00
	60636-1 VETEMENTS DE TRAVAIL	€ 3 000,00	€ 851,38	€ 1 200,00
6064-2	Fournitures Administrat. LAV	€ -	€ -	€ 600,00
	6064 FOURNITURES ADMINISTRAT.	€ -	€ -	€ 600,00
613-2	Loyer EID LAV + Loyer Stagiaires	€ 17 640,00	€ 11 640,00	€ 18 000,00
	613 LOYERS	€ 17 640,00	€ 11 640,00	€ 18 000,00
61551-2	Entretien Matériel Roulant LAV	€ 1 000,00	€ 255,50	€ 3 000,00
	61551 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	€ 1 000,00	€ 255,50	€ 3 000,00
6161-2	Primes d'assurances LAV	€ 3 500,00	€ 1 887,33	€ 2 000,00
	6161 TOTAL PRIMES D'ASSURANCES	€ 3 500,00	€ 1 887,33	€ 2 000,00
618-2	Divers LAV	€ 17 162,88	€ 8 620,38	€ 12 000,00
	618 DIVERS	€ 17 162,88	€ 8 620,38	€ 12 000,00
622-4	PRESTATIONS PROGRAMME LAV	€ 8 000,00	€ 10 376,00	€ 13 000,00
	622 PRESTATIONS SERVICES	€ 8 000,00	€ 10 376,00	€ 13 000,00
623-2	Pub. Publications, relat. Publiques LAV	€ 3 000,00	€ 973,60	€ 2 500,00
	623 PUB. PUBLICATIONS RELAT PUBLIQUES	€ 3 000,00	€ 973,60	€ 2 500,00
625-2	Déplacements Missions LAV	€ 27 000,00	€ 15 732,67	€ 20 000,00
	625 DEPLACEMENTS MISSION RECEPTION	€ 27 000,00	€ 15 732,67	€ 20 000,00
626-2	Frais postaux et télécom LAV	€ -	€ -	€ 800,00
	626 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	€ -	€ -	€ 800,00
TOTAL	CHARGES A CARACTERE GENERAL	€ 105 302,88	€ 58 265,91	€ 90 100,00
621-2	Personnel exter, au service / svce civique LAV	€ 6 000,00	€ 5 040,04	€ 7 000,00
	621 PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE STAGIAIRES	€ 6 000,00	€ 5 040,04	€ 7 000,00
633-2	Impots taxes et versements ass. LAV		€ 498,67	€ 1 300,00
	633 IMPOTS TAXES VERSEMTS ASSIMILES	€ -	€ 498,67	€ 1 300,00
6413-2	Personnel non titulaire LAV	€ 68 000,00	€ 69 319,07	€ 91 000,00
	6413 PERSONNELS	€ 68 000,00	€ 69 319,07	€ 91 000,00
6450-3	Charges SS et prévoyance LAV	€ 23 100,00	€ 23 518,23	€ 38 000,00
	6450 CHARGES SS ET PREVOYANCE	€ 23 100,00	€ 23 518,23	€ 38 000,00
TOTAL	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	€ 97 100,00	€ 98 376,01	€ 137 300,00
023	Dotation section Investissements		€ -	€ -
TOTAL	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	€ -	€ -	€ -
6811-2	dotation aux amortissements LAV	€ 12 814,01	€ 12 814,01	€ -
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	€ 12 814,01	€ 12 814,01	€ -
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	€ 215 216,89	€ 169 455,93	€ 227 400,00

o E.L.I.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

On passe maintenant si vous le voulez bien à la page suivante, donc la lutte antivectorielle page 11, c'est donc une opération qui jusqu'en 2019 était exclusivement financée par les départements qui avaient chargé l'ELIZ d'être l'opérateur public de démoustication. Les opérations se sont très bien passées l'année dernière, nous avons même dépensé moins que ce qui avait été budgété et les départements participants n'ont pas eu à régler les derniers pourcents envisagés si jamais on avait un manque en cours d'année. Donc nous avons assez bien géré cette opération, vous voyez ici sur cette page la distinction entre ce qui était prévu au budget 2019 et ce qui a été réalisé.
Et en 2020 nous avons des dépenses de fonctionnement qui sont bien augmentées mais la situation a un petit peu évolué. Alors vous le savez en mars 2019, un décret a imposé que tous les départements de l'Hexagone devaient passer en considération état niveau 1 de surveillance c'est-à-dire surveillance obligatoire et présence du moustique tigre probable et ainsi ça devenait un sujet considéré comme important aux yeux de certains. Les ministères ont décidé que ce n'était plus les départements qui devaient s'occuper de ça, ce qui a fait plaisir sur le plan financier aux départements mais ce qui a bien mis à mal l'ensemble des opérateurs publics de démoustication qui travaillaient efficacement pour les départements. Et l'ARS ne nous a pas simplifié la vie avec les choix qu'elle a effectué et après la covid ils avaient pris énormément de retard.
Nous nous sommes associés avec la FREDON Île-de-France pour pouvoir réaliser ces opérations, nous possédions l'expérience, la FREDON possédait un peu plus de main d'œuvre que nous et donc la coopération s'annonçait bien, on nous a demandé de travailler sur 8 départements d'Île-de-France et au final l'ARS nous a attribué cinq départements seulement, et en a attribué trois à un opérateur privé de démoustication, c'était un choix un peu surprenant. Et nous avions également postulé avec la FREDON Grand Est pour répondre à l'appel d'offre de l'ARS, malheureusement l'ARS a préféré choisir un autre opérateur privé de démoustication qui se trouve basé quand même à 1 000 km de Nancy, leur bureau est basé à Biarritz et on se demande bien comment ils vont faire. Ils avaient des prix dont on se demande comment ils ont pu obtenir des prix aussi bas mais ça a fait que l'ARS a choisi sur le plan économique, et a préféré cet opérateur privé de démoustication. Donc nous avons réduit notre participation active à la lutte antivectorielle, ce que nous regrettons bien parce que c'est une activité très intéressante, vous allez le voir tout à l'heure, Margot LE GUILLOUX notre chargée de mission sur la lutte antivectorielle en Île-de-France, va vous présenter les actions que nous menons. Mais malgré tout il y avait une certaine facilité de travail avec les départements et qui n'apparaît pas maintenant dans le fonctionnement avec l'ARS, c'est un peu d'amertume de ma part par rapport à tout ça.
En attendant en termes de budget nous envisageons des dépenses de fonctionnement pour 227 400€, si nous avions eu le Grand Est et les départements d'Île-de-France on était à plus de 350 000€ de budget donc on a été obligé de revoir notre budget à la baisse et vous voyez que dans ce tableau les charges à caractère général se montent à 90 100€. Elles sont réparties de la façon suivante, essentiellement l'achat de petit matériel pour effectuer la surveillance des pièges pondoirs, et tout le déroulement, beaucoup de frais de déplacement sont à prévoir puisque les déplacements en Île-de-France ne se font pas avec la même rapidité que partout, ce qui fait qu'on envoie les personnes toujours pour la journée, ça dure très longtemps pour faire la surveillance des pièges.

FONCTIONNEMENT RECETTES				
LIBELLE		BP 2019	CA 2019	BP 2020
002-2	Excédent antérieur reporté de fonctionnement LAV	€ 19 697,02		€ -
TOTAL	**EXCEDT ANTER. REPORT. DE FONCT.**	**€ 19 697,02**	**€ -**	**€ -**
74781-2	Participations ARS LAV	€ 210 000,00	€ 163 200,00	€ 227 400,00
TOTAL	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	**€ 210 000,00**	**€ 163 200,00**	**€ 227 400,00**
TOTAL	**RECETTES FONCTIONNEMENT**	**€ 229 697,02**	**€ 163 200,00**	**€ 227 400,00**

La réponse à l'apparition des cas humains de dengue ou de chikungunya, sont plus rares cette année parce qu'il y a beaucoup moins d'avions qui ne circulent voire quasiment pas. Donc le budget total des dépenses de fonctionnement pour la lutte antivectorielle est de 227 400€ qui en principe sera totalement financé par l'ARS, étant le seul producteur de ressources pour cette opération.
Est-ce que quelqu'un a des questions à poser par rapport à la lutte antivectorielle ? Personne.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT LYME				
LIBELLE		BP 2019	CA 2019	BP 2020
60622-3	Carburants LYME		€ -	€ 1 000,00
60622 TOTAL CARBURANT		€ -	€ -	€ 1 000,00
60628-3	Autres fournitures non stockées LYME		€ 10 766,38	€ 42 500,00
60628 TOTAL AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		€ -	€ 10 766,38	€ 42 500,00
618-3	Divers LYME (Encadrement thésards)	€ -	€ -	€ 7 000,00
618 DIVERS		€ -	€ -	€ 7 000,00
622-5	PRESTATIONS PROGRAMME LYME	€ 171 000,00	€ -	€ 147 800,00
622 PRESTATIONS SERVICES		€ 171 000,00	€ -	€ 147 800,00
623-3	Pub. Publications, relat. Publiques LYME		€ -	€ -
623 PUB. PUBLICATIONS RELAT PUBLIQUES		€ -	€ -	€ -
625-2	Déplacements Missions LYME		€ 2 541,25	€ 10 000,00
625 DEPLACEMENTS MISSION RECEPTION		€ -	€ 2 541,25	€ 10 000,00
626-3	Frais postaux et télécom LYME		€ 2 401,43	€ 5 000,00
626 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS		€ -	€ 2 401,43	€ 5 000,00
TOTAL	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**€ 171 000,00**	**€ 15 709,06**	**€ 213 300,00**
621-3	Personnel exter. au service / Stagiaire LYME		€ -	€ 6 000,00
621 PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE STAGIAIRES		€ -	€ -	€ 6 000,00
633-3	Impôts taxes et versements ass. LYME		€ 241,15	€ 1 100,00
633 IMPOTS TAXES VERSEMTS ASSIMILES		€ -	€ 241,15	€ 1 100,00
6413-3	Personnel non titulaire PROG LYME	€ 25 200,00	€ 28 193,11	€ 50 500,00
6413 PERSONNELS		€ 25 200,00	€ 28 193,11	€ 50 500,00
6450-2	Charges SS et prévoyance Pers LYME	€ 26 000,00	€ 12 356,24	€ 23 000,00
6450 CHARGES SS ET PREVOYANCE		€ 26 000,00	€ 12 356,24	€ 23 000,00
TOTAL	**CHARGES DE PERSONNEL**	**€ 51 200,00**	**€ 40 790,50**	**€ 80 600,00**
TOTAL	**DEPENSES FONCTIONNEMENT**	**€ 222 200,00**	**€ 56 499,56**	**€ 293 900,00**

FONCTIONNEMENT RECETTES LYME				
LIBELLE		BP 2019	CA 2019	BP 2020
74781-4	Participations Départements Prog LYME	€ 84 000,00	€ 60 767,00	€ 62 700,00
747818-1	Participations Programme LYME FEDER + ANRT	€ 167 000,00	€ 33 151,72	€ 198 000,00
747818	Participations nouvelles Luxembourg	€ 51 000,00	€ -	€ 33 200,00
TOTAL	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	**€ 302 000,00**	**€ 93 918,72**	**€ 293 900,00**
TOTAL	**RECETTES FONCTIONNEMENT**	**€ 302 000,00**	**€ 93 918,72**	**€ 293 900,00**

Donc nous passons à la troisième partie de notre activité, le sujet le plus passionnant pour nous, c'est la maladie de Lyme et les autres maladies à tiques, Valentin OLLIVIER notre doctorant vous fera un petit détail de là où nous en sommes actuellement pour ces opérations. Je vous invite aller sur la page 13 de votre document et nous allons examiner tout ce qui s'est passé. Je vais parler directement des recettes sur la maladie de Lyme, je rappelle que les recettes sont constituées des subventions apportées par les départements qui participent à ce programme, et le FEDER nous apporte 60 % des dépenses affectées à ce programme. Et nous avons aussi l'association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) qui nous finance la moitié des deux doctorants que nous employons actuellement et qui sont en thèse dans les laboratoires du CIRAD à Montpellier et du CNRS et de l'INRA à Montpellier et Toulouse pour l'ensemble de ces aspects.
Donc les financements cette année pour le budget primitif de la maladie de Lyme se monte à 293 900€, qui nous permettent de couvrir pour la même somme l'ensemble du fonctionnement de la maladie de Lyme. Le fonctionnement pour la maladie de Lyme est constitué de l'achat de beaucoup de matériel notamment celui qui permet aux fédérations de chasse d'organiser les prélèvements pour les chevreuils alors ce sont des kits que l'on fait ici, ça prend énormément de temps à faire, il faut les envoyer dans chaque fédération. Ils sont constitués de différents sachets plastiques pour permettre les différents prélèvements, c'est-à-dire une oreille, un morceau de rate et du sang des chevreuils qui sont abattus à la chasse. Actuellement les fédérations de chasseurs ont commencé les prélèvements, le département de la Marne a quasiment fini la totalité des 300 prélèvements, et petit à petit les départements commencent à collectionner l'ensemble de ces prélèvements.

o E.L.I.Z. o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

L'autre partie du financement concerne les laboratoires vétérinaires départementaux à qui nous proposons une participation aux frais de personnel de 6 000€, on achète aussi tout le matériel nécessaire à la réalisation des analyses qui seront faites dans les laboratoires. Pour rappel l'argent demandé aux départements plus une partie de l'argent du FEDER va directement et en totalité aux départements et aux acteurs du département, c'est quand même un fait important. Chaque département va nous donner en 3 ans la somme de 10 000€ qui reste strictement sur le département et le FEDER nous apporte les sommes compensatoires qui nous permettent de financer la totalité de l'action sur chaque département. Le montant de ces opérations c'est 293 900€ constitués essentiellement de ça, les charges salariales sont les deux doctorants plus une stagiaire qui est en master et qui travaille pour nous actuellement, et grâce à qui d'ailleurs nous allons apporter des nouvelles des parcs en Île-de-France et de la maladie de Lyme, qui ne manqueront pas de vous intéresser.
Est-ce que quelqu'un a des questions à poser sur le budget prévisionnel sur la maladie de Lyme ?

Monsieur DAVID : je voulais juste ajouter que concernant la maladie de Lyme, c'est toujours une forte attente des départements d'investiguer sur leur territoire à propos des tiques et du portage des borrélies en particulier, c'est un programme qui a pris certes un peu de retard avec la crise sanitaire mais qui va bon train malgré tout et comme l'a dit le directeur est passionnant. Sans le financement européen, on n'aurait pas pu mener ces actions à bien. Donc ça pose quand même des problèmes parce que comme vous le savez tous les fonds européens ont parfois certains retards à être crédités sur nos comptes et ça nous pose des problèmes de trésorerie, on en reparlera sans doute tout à l'heure mais encore une fois l'assurance des fonds européens est acquise et sans cela on n'aurait pas pu continuer. Il y a aussi le Luxembourg qui amène une certaine part pour l'investigation sur les chevreuils luxembourgeois.

Monsieur COMBES : pour compléter cette information, le Luxembourg qui travaillait avec nous sur l'échinococcose alvéolaire, a souhaité s'investir sur ce programme parce que ça les intéressait, ils apportent un financement qui est très supérieur à celui des départements, les moyens du Luxembourg ne sont pas les mêmes et donc on leur fait ça un peu comme une prestation de service, et comme la taille du Luxembourg est à peu près celle d'un département français les informations acquises sur ce territoire seront d'autant plus importantes pour nous parce que ça nous fait un territoire supplémentaire d'investigation et ça nous apporte un peu de financement.

Madame BERTAUX : est-ce que je peux m'exprimer s'il vous plaît ? je voulais simplement faire une remarque , quand on parle du budget prévisionnel Lyme, effectivement comme vous venez de l'expliquer monsieur COMBES ce sont toutes les investigations en termes de cartographie pour identifier les risques, les zones où la présence des tiques est plus dense, de même que le travail mené par l'INRAE de l'Est concernant le projet Citique, cependant quand on parle de Lyme on a à la fois le domaine de recherche par rapport à cette cartographie que vous évoquez, mais il y a également toutes les personnes qui aujourd'hui sont victimes d'un type de maladie proche de Lyme ou Lyme elle-même et qui sont vraiment en errance médicale en France. Au niveau de la Meuse nous avons déposé une question d'actualité à l'automne dernier qui a été votée à l'unanimité, pour justement souligner que tous les patients en errance médicale aujourd'hui, ne bénéficient pas d'une recherche suffisamment avancée pour avoir un traitement adapté parce qu'aujourd'hui la recherche essaie de trouver les meilleurs remèdes, cependant de nombreux patients doivent aller en Bavière se faire soigner à leurs propres frais. Donc au niveau du département de la Meuse, cette question d'actualité a interpellé le directeur de la santé, l'Institut Pasteur, de façon à ce qu'il y ait plus de moyens sur la recherche médicale pour les patients. Alors malheureusement en mars la covid s'est invité, tout ça a été noyé par une terrible vague sanitaire mais il faut que nous soyons attentifs, je parle en termes de communication, ce qui relève d'ELIZ pour la recherche, la cartographie des zones potentiellement infectées et quand on parle de Lyme tous ces patients qui sont en attente, on est vraiment interpellé par les patients. Voilà je voulais juste faire cette parenthèse parce que souvent il y a une confusion entre les territoires qu'on observe, les animaux qu'on observe et malheureusement tous ces patients qui sont en attente. Je vous remercie.

Monsieur DAVID : ce que je voudrais répondre à votre intervention c'est qu'une partie de l'étude Lyme consiste à faire un typage, qui sera fait à Maisons-Alfort, des différents agents infectieux trouvés dans les tiques et en particulier différents types de borrélies donc qui, je l'espère, permettront de mieux comprendre la circulation bactérienne sur ces tiques d'une part et de mieux comprendre les faux négatifs de maladie de Lyme trouvés chez l'homme et qui permettront de mieux cerner pourquoi certains patients sont mal détectés ou trop tardivement détectés, et comme vous dites en errance médicale. Donc je pense qu'il n'y a pas de confusion à faire mais on apportera notre pierre à l'édifice concernant cette meilleure compréhension d'agents infectieux multiples et variés que peuvent transmettre les tiques et en particulier les différentes borrélies.

Madame BERTAUX : je vous remercie, bien évidemment la confusion n'était pas au niveau d'ELIZ, elle est au niveau du grand public donc l'information que vous nous donnez sur ce typage réalisé à Maisons-Alfort, je pense que c'est une information extrêmement importante à diffuser au niveau des conseils départementaux.

Monsieur COMBES : et justement à ce propos nous sommes allés rencontrer une personne à l'INSERM donc l'institut national de la santé et de la recherche médicale à Paris, qui souhaiterait globaliser les données. En fait beaucoup de gens sont en attente de nos données sur le chevreuil pour pouvoir progresser sur les données sur l'humain. Bien sûr on s'intéresse beaucoup à ça et on va essayer de créer une espèce de pôle sur la base d'une seule santé, santé animale et santé humaine concernant la maladie de Lyme mais c'est un projet dont on vous parlera dans quelques temps.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Monsieur DAVID : vous savez je suis très fier d'appartenir à l'ELIZ parce que dans la maladie de Lyme j'espère qu'on pourra justement apporter des données que jusqu'à présent personne n'avait collecté, on est quand même réputé pour pouvoir le faire et le faire bien, tout comme on l'a fait sur d'autres sujets que nous avions traités précédemment sur l'échinococcose mais aussi rappelez-vous sur la leptospirose où nous avons mené un travail qui a été reconnu par l'ensemble du monde scientifique, à savoir qu'il y avait des portages de leptospires qui n'étaient pas du tout envisagés jusque-là. Donc sur la maladie de Lyme en tous les cas nos travaux permettront encore une fois de nous conditionner tout à fait sérieusement comme établissement apportant des nouvelles données scientifiques sur des problèmes de santé.

Madame BERTAUX : merci président, ELIZ est un vrai booster par rapport à l'engagement que la recherche doit faire sur l'humain.

Monsieur DAVID : comme vous l'aviez demandé la dernière fois que nous avions voté les budgets, c'était d'avoir une présentation plus synthétique et secteur par secteur et donc je remercie les services de l'ELIZ, le directeur et son personnel, d'avoir présenté ce budget de façon tout à fait clair et lisible pour qu'on se repère bien par rapport aux différentes activités.

Monsieur COMBES : donc j'espère bien qu'un certain nombre de départements nouveaux vont se lancer dans ce programme parce que plus on sera de fous plus on rira surtout de la qualité de notre résultat. Vous savez notre réputation est fondée sur le fait de travailler sur des grands territoires avec une précision et une taille d'échantillon qui est pour l'instant inégalée en termes d'étude épidémiologique et donc pour ça il faut qu'on soit les plus nombreux possibles. Par exemple du Doubs puisqu'il est représenté aujourd'hui, on n'a toujours pas la confirmation écrite qui nous permettrait de lancer l'opération dans le département, peut-être qu'on va pouvoir avoir une information.

Monsieur MAIRE DU POSET : pour nous, on estime que l'étude proposée est de la recherche scientifique plus pour la santé humaine et je rappelai que les bases d'ELIZ sont les actions de veille, de prévention et de lutte contre les zoonoses à proprement dit. Là c'est une étude plus généraliste et je ne sais pas si elle est vraiment de notre ressort et on souhaite aussi voir s'il y avait d'autres financements tels que l'Etat, le ministère de la santé, le ministère de l'environnement parce que pour l'instant ce serait bien qu'il y ait un engagement plus global de l'Etat.
Et il y avait aussi un autre questionnement, juridiquement de l'avenir des statuts d'ELIZ avec les engagements sur ce syndicat mixte ouvert, il faudrait peut-être qu'on voit où on en est aujourd'hui. Un questionnement se pose aussi sur les 6 000€ qui seraient reversés au département puisqu'on a estimé qu'avec les coûts fixes que ça représentait, on a quand même un coût supplémentaire pour les analyses, et que ça revenait à plus cher que 6 000€ pour notre laboratoire. Et puis un autre questionnement par rapport à notre zone Bourgogne-Franche-Comté, sachant qu'on a quand même une part des départements, Haute-Saône, Saône-et-Loire et Côte d'Or qui ne sont pas dans ELIZ alors qu'on estime qu'il y a sur l'Est un enjeu important, donc est-ce que ce sera représentatif si on n'a pas tout le monde dans le pot commun ?

Monsieur DAVID : j'allais vous dire que le reste à charge pour les départements est quand même une somme modeste compte tenu que ce sont 10 000€ sur 3 ans d'une part en dépenses et puis les retours par le travail payé au laboratoire, l'un moins l'autre ça représente quand même des sommes qui sont relativement faibles pour un travail d'investigation, une étude plutôt scientifique. Mais malgré tout, ça intervient quand même dans la lutte contre les zoonoses, parce que ça permettra, comme je l'ai dit tout à l'heure, de mieux comprendre comment cette maladie fonctionne avec ses différentes formes et de savoir sur chaque territoire les germes qui sont véhiculés.
Donc je pense effectivement qu'on doit être véritablement les ambassadeurs de l'ELIZ, nous élus et représentants des départements auprès de nos voisins pour qu'une plus large représentation géographique soit faite région par région. Je ne vois pas en quoi tes réticences trouvent un sens véritablement, ce que tu dis est vrai le grand point d'interrogation reste quand même l'évolution de notre établissement avec ses statuts et son devenir, on attend toujours la réponse de la lettre que j'ai signée auprès de la ministre concernant l'évolution en syndicat mixte ouvert ou autre puisque maintenant on a rebattu les cartes à ce niveau-là mais on n'a pas d'information encore actuellement à donner. On attend la réponse de la ministre, le préfet de Meurthe-et-Moselle a fait une lettre dans ce sens. Je suis intervenu autant que je pouvais auprès de nos parlementaires pour les sensibiliser à nos problèmes d'évolution juridique, voilà où on en est, on ne peut pas faire mieux pour l'instant.
Je regrette quand même et je vais vous parler très franc, ce sont encore certaines réticences de la part de certains et en particulier de certains directeurs de laboratoire qui nous font des procès d'intention avec des choses qui n'ont, à mon avis, pas de fondement. Donc j'espère que tout va s'aplanir, que les gens vont garder raison et qu'on pourra avancer sur des missions qui sont les nôtres encore une fois, directement sur la lutte contre les zoonoses mais indirectement sur la connaissance scientifique qu'on apporte à tous et en particulier avec des conseils scientifiques qui veulent dire quelque chose. Nos conseils scientifiques sont des gens sérieux et qui attendent de nos résultats. Alors que les départements ne se sentent pas tout à fait concernés par ces études scientifiques je veux bien l'entendre mais ça participe quand même à la lutte contre les zoonoses.

Monsieur COMBES : il faut faire un point par rapport à tout ça, je pensais avoir été assez clair tout à l'heure, donc en tout c'est à peu près 18 000€ qui iront aux acteurs du département, 10 000€ venant du département lui-même et 8 000€ venant du FEDER, c'est déjà une part importante de financement.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Nous avons essayé de calculer le temps de personnel nécessaire à l'ensemble des analyses en ayant fait les analyses nous-mêmes, en chronométrant le temps des opérations demandées à chaque laboratoire et nous achetons tout le matériel nécessaire à la réalisation de ces analyses. Alors on peut faire une comptabilité analytique qui fait diverger le point de vue mais les laboratoires ne s'en sortent pas trop mal économiquement et je pense que c'est pour ça qu'il y en a une grosse majorité qui a consenti à faire ce travail.
Le calcul du temps passé a été évalué en gros à 2 mois complets de travail, charges comprises, pour un technicien de laboratoire. Alors qu'en comptabilisant tout, s'il y a 3 semaines de travail sur les 300 échantillons quand ils seront reçus, ça reste quand même assez avantageux, le reste pouvant être considéré comme la part prise par les cadres du laboratoire pour participer à cette étude. En l'occurrence dans le Doubs, il avait été discuté du fait que c'était compliqué à prendre en charge pour le Doubs, ok chacun a ses raisons et ça on ne peut pas revenir dessus mais du coup nous avons proposé que le CNRS où est basé Valentin OLLIVIER, fasse l'ensemble des analyses qui auraient pu être confiées au laboratoire du Doubs.
Pour tout vous dire, pour éviter que ce soit justement un programme purement scientifique et comme nous sommes nous-mêmes des acteurs des départements, nous avons souhaité et nous avons beaucoup bataillé parce que le CNRS souhaitait que toutes les analyses de tous les départements soient réalisées par le même opérateur dans les laboratoires du CNRS. Pour nous c'est quelque chose d'impossible à imaginer dans la mesure où les laboratoires départementaux ont toujours été nos partenaires et nous avons bien l'intention de continuer comme ça. Et c'est un travail qui sert réellement le département, quand chacun aura la cartographie du risque de présence des pathogènes et notamment de la maladie de Lyme, vous verrez que c'est une information qui servira purement le département. C'est de la recherche mais c'est de la recherche appliquée, ce n'est pas de la recherche fondamentale et c'est donc une opération qui sert le département.
Nous sommes bien convaincus de notre volonté de servir les populations des départements avec les acteurs des départements comme nous l'avons fait sur d'autres pathologies, comme l'a précisé le président, pour montrer que justement les départements sont capables d'obtenir les informations sur leur territoire bien mieux que ce que aucun organisme d'Etat ne saurait faire à l'échelle où nous le faisons. Donc c'est quand même quelque chose d'important et puis en termes de lutte contre les zoonoses, connaitre le fonctionnement dans la nature de ces zoonoses nous permet à un moment donné peut-être d'envisager soit la prévention la plus adaptée, soit des mesures de lutte.
Pour arriver à lutter contre la rage, on a passé 15 ans à travailler sur la méthodologie et sur l'apprentissage de la dispersion de la rage par les renards sur tous les territoires, donc c'est quelque chose de essentiellement axée sur les départements au service des départements.
Par rapport au Doubs, clairement les analyses ne seront pas faites au laboratoire du Doubs mais seront faites au CNRS puisque le laboratoire ne semble pas vouloir prendre ça en charge. Mais qu'auraient été les critiques si nous n'avions pas inclus les laboratoires vétérinaires départementaux dans ce programme ? Pour nous c'était inconcevable de ne pas travailler avec les laboratoires des départements, c'est quelque chose que personne n'aurait compris et d'ailleurs on n'aurait pas réussi à monter ce projet parce que beaucoup de départements nous ont dit évidemment qu'il fallait que le laboratoire soit impliqué aussi. C'est peut-être paradoxal pour certains mais en attendant c'est quand même pour nous une philosophie de travailler avec les départements et pour les départements.

Monsieur DAVID : est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

Monsieur HANTZBERG : en Alsace la situation est un peu particulière puisqu'au 1er janvier 2021 il y a la fusion des 2 départements avec la création de la collectivité européenne d'Alsace donc une direction commune pour les 2 laboratoires avec toujours 2 sites. Donc le Haut-Rhin n'est pas pour l'instant adhérent à ELIZ mais il s'est engagé à adhérer. Donc pour ce qui est des 2 départements je pense qu'on va s'orienter sur faire les analyses des 2 départements sur un seul laboratoire au lieu de faire les analyses sur les 2 laboratoires pour rentabiliser le matériel, le temps technicien, donc ça c'est quelque chose qu'on va étudier avec la direction du laboratoire.

Monsieur COMBES : merci pour l'information. D'autres interventions ?

Monsieur DAVID : est-ce que je peux passer au vote du budget prévisionnel 2020 ? Donc y a-t-il des voix contre ? Y a-t-il des abstentions ? Je vous remercie. Nous en avons fini avec la partie administrative et financière.

LE BUDGET PRIMITIF 2020 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Monsieur COMBES : je voulais poser une question à Elodie PICARD ou à messieurs FERET et DUVAL qui représentent l'Orne, donc l'Orne fait partie aussi des départements qui "trainent", je sais que le président est favorable à ce projet mais on n'a pas beaucoup d'information écrite nous disant qu'on peut lancer le projet dans l'Orne et notre intérêt c'est vraiment d'avoir une plage de départements même s'ils ne sont pas tous contigus sur laquelle on aurait cette information.

Monsieur FERET : on va faire passer l'information à notre président, il faut savoir que la maladie de Lyme on est concerné puisqu'on a fait 2 conférences dans les salles de l'Hôtel du Département, on connait suffisamment de patients qui ont attrapé cette maladie et donc je pense qu'au niveau départemental on devrait adhérer même si ce n'est pas moi qui ai le dernier mot, et je pense que Claude DUVAL doit avoir le même avis.

Monsieur DUVAL : tout à fait, je pense la même chose.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Monsieur COMBES : Elodie un petit avis sur le rôle du laboratoire ?

Madame PICARD : j'y suis favorable, je soutiens le projet après ce n'est pas moi qui décide pour le département mais par rapport aux échanges que vous avez eu tout à l'heure sur le coût laboratoire, c'est vrai qu'il restera un petit reliquat, après pour ma part je suis convaincue de l'intérêt donc on se débrouillera pour que ce soit faisable.

Monsieur COMBES : effectivement dans notre volonté que les laboratoires soient des partenaires à part entière, le partenaire doit à un moment donné s'investir un peu et donc il accorde une part, par exemple la collecte des échantillons par les chasseurs, toutes les fédérations départementales des chasseurs acceptent le principe mais clairement l'indemnité de 6 000€ qui leur est donnée, ne couvre pas l'ensemble des frais de déplacements, d'organisation et de travail que va représenter cette étude. Néanmoins ils y voient un intérêt parce qu'ils participent à des projets qui sont réellement d'importance, leurs adhérents sont concernés, et donc les fédérations consentent à ce petit effort mais on essaie de limiter cet effort financier le plus possible. D'un autre côté si un partenaire s'investit sans avoir une petite part à apporter en termes de travail non financé alors ce n'est plus un partenaire ça devient juste un prestataire de services et à ce moment-là dans tout ce qui est publication, article, etc., on les exclue et ça nous on ne le veut pas. Est-ce que quelqu'un d'autre a des remarques à faire par rapport à tout ça ?
Je vois Thierry HERDEWYN des Hauts-de-Seine, il devait y avoir deux élues du 92, est-ce qu'elles sont arrivées ?

Monsieur HERDEWYN : pas vus… oui mais voilà ça montre aussi la difficulté de la décision parce qu'autant au point de vue technique on peut être d'accord sur les programmes, on peut argumenter pour les porter et les financer, autant là pour des sujets où la compétence du département n'y est pas, c'est difficile puisqu'il faut absolument une décision politique. J'avais dit la même chose pour le laboratoire régional de suivi de la faune sauvage, si on n'a pas une validation exprimée par les élus on va tourner en rond pendant très longtemps. L'intérêt du sujet est reconnu mais à un moment donné il faut passer le pas donc c'est pour ça que là par exemple pour la maladie de Lyme, les 2 élues dont tu parles étaient d'accord mais elles n'ont pas porté l'argument auprès du président, alors il se trouve qu'en plus le président monsieur DEVEDJAN est décédé, donc il faudrait peut-être revenir à la charge mais via les politiques. Alors j'interpelle monsieur DAVID peut-être qu'il peut revenir vers les élus, parce que le problème qui se pose dans des grands départements comme les nôtres, c'est que quand un courrier arrive au président il redescend dans les services et on est reparti dans une moulinette infinie puisque tout le monde se regarde en disant c'est le voisin qui prendra la décision, c'est vraiment un dialogue direct pour convaincre et appuyer sur le bon bouton pour valider les choses, voilà ce que je peux dire, malheureusement je suis au bout de ce qui est possible pour nous service technique.

Monsieur COMBES : tout à l'heure vous allez entendre une information sur les parcs de la Seine-Saint-Denis, sur le programme Lyme et on va se servir de ça pour reconvaincre du bien-fondé de ce programme pour les Hauts-de-Seine parce que c'est vraiment intéressant et c'est une information qui nous est arrivée hier et qui tombe bien.
Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir ? La partie administrative étant terminée je passe la parole à Valentin OLLIVIER qui va vous faire une présentation sur l'avancée de l'étude sur la maladie de Lyme.

Monsieur OLLIVIER : (Le diaporama correspondant à cette présentation est placé à la fin de l'intervention de monsieur OLLIVIER)
Bonjour à tous, aujourd'hui je vais vous présenter les premiers résultats issus de ma thèse qui portent sur la cartographie du risque d'exposition à des agents de maladies à tiques par la sérologie avec notamment le cas du chevreuil et de la maladie de Lyme. Cette thèse est encadrée par le Dr Thierry BOULINIER, directeur de recherche au CEFE, au CNRS de Montpellier, du Dr Hélène VERHEYDEN vice directrice du CEFS à l'INRAE de Toulouse et de monsieur Benoit COMBES directeur de l'ELIZ. Avant de vous parler plus en détail de mon sujet, il faut que je vous le resitue dans son contexte en vous parlant notamment des tiques et de la large variété de pathogènes qu'elles transmettent provoquant des maladies à vecteur dont font partie les zoonoses, donc des maladies transmises de l'homme à l'animal et inversement de l'animal à l'homme.
La maladie de Lyme est provoquée par des bactéries spiralées du genre *borrelia* et plus particulièrement du complexe *borrelia burgdorferi sensu lato*. Ces bactéries transmises à l'homme vont provoquer différents types de symptômes allant d'atteintes cutanées comme l'apparition d'érythème migrant, d'arthrite ou encore d'atteintes musculaires ou neurologiques. Les zones à risque sont notamment l'hémisphère nord représenté ici en orange, avec par exemple en France environ 60 000 nouveaux cas par an d'après Santé Publique France. Il faut savoir également que 4 espèces de tiques sont majoritairement impliquées dans la transmission de la maladie, *Ixodes ricinus* en Europe et donc en France, *Ixodes scapularis* à l'est de l'Amérique du Nord, *Ixodes pacificus* à l'ouest de l'Amérique du Nord et enfin *Ixodes persulcatus* en Asie. Ces 4 espèces de tiques ont ce qu'on appelle un cycle diphasique c'est-à-dire qu'elles sont retrouvées sous 3 stades, un stade larvaire, un stade nymphal et un stade adulte. A l'occasion de chacun de ces stades la tique va prendre un unique repas de sang allant de 2 à 10 jours selon son stade, préférentiellement sur des hôtes de petites tailles pour les larves tels que des rongeurs, ou des hôtes de plus grande taille tels que des lièvres ou des cervidés pour les nymphes et les adultes.
Concernant la borréliose au sein de ce cycle, il faut tout d'abord savoir qu'il n'y a pas de transmission entre la femelle adulte, les œufs et donc les larves, cependant au cours de son cycle de vie la tique va parasiter 2 types d'hôtes, soit l'hôte est dit « réservoir » de la bactérie c'est-à-dire que la bactérie persiste au sein de cet hôte, soit l'hôte est dit « non réservoir » de la bactérie c'est-à-dire que la bactérie ne persiste pas au sein de cet hôte et est dégradée.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Donc en fonction de l'hôte parasité, la tique va contracter ou non la bactérie et la disséminer aux autres hôtes qu'elle va parasiter par la suite.
Concernant l'homme au sein de ce cycle, il faut savoir qu'il peut être piqué aux 3 stades de vie de la tique, cependant la transmission de la bactérie ne se fera qu'au stade nymphal et au stade adulte puisqu'il n'y a pas de transmission entre la tique femelle, les œufs et les larves. Une récente publication de l'Institut Pasteur montre qu'il y aurait de faibles probabilités pour qu'il y ait la transmission de la bactérie dès le début de la piqûre de la tique. C'est pour ça qu'il existe des cartographies pour prévenir le risque d'exposition aux maladies infectieuses, en général c'est fait sur des cas développés chez l'homme donc pour la maladie de Lyme des incidences sur 100 000 habitants du nombre de cas de maladie de Lyme. Vous pouvez voir un exemple ici avec l'estimation du taux d'incidence annuel en 2016 par région en France. L'avantage de cette approche c'est qu'elle permet d'avoir les informations à grande échelle cependant on retrouve des problèmes de diagnostics et également des problèmes de détection de cas asymptomatiques. De plus ces cartes s'appuient sur le réseau sentinelle, ce sont des médecins qui déclarent volontairement puisque ce n'est pas une maladie à déclaration obligatoire et cela peut provoquer des gros biais de représentativité de la patientèle avec une grosse hétérogénéité selon les régions.
C'est pour ça qu'il existe d'autres approches notamment des cartographies de l'infectiosité du vecteur tiques pour *Borrelia* avec des cartes de la population de tiques infectées ou de la diversité des souches pathogènes. Cette approche dont vous avez un exemple ici à droite sur la forêt de Sénart en 2012, possède plusieurs avantages. Elle est réalisée à échelle locale et elle permet la détection de la diversité de souches ou des pathogènes présents chez les vecteurs. Les inconvénients liés à cette approche sont la dispersion spatiale hétérogène des tiques puisque comme je vous l'ai dit précédemment selon le stade de vie de la tique, elle va rester accrochée à son hôte de 2 à 10 jours et donc ceci provoque une forte corrélation entre les mouvements des individus et la dispersion spatiale des tiques. De plus la collecte des tiques est très dépendante de la météo, de la saison et elle est également chronophage et donc impossible à faire à grande échelle.
C'est pour ça qu'il existe des alternatives par l'utilisation d'animaux sentinelles ou autrement dit des sérologies d'animaux exposés aux vecteurs donc des cartes de sérologies de populations d'animaux domestiques comme le chien avec un exemple ici aux Etats-Unis entre 2010 et 2012 où la séroprévalence des chiens dans différents comtés a été analysée. L'avantage lié à cette cartographie c'est qu'elle peut être réalisée à une échelle variable selon la population que vous prenez, elle permet la détection de la diversité de souches et aussi de pathogènes car cela dépend des anticorps utilisés contre des bactéries spécifiques et c'est une technique rapide. Les inconvénients liés à cette approche, c'est d'abord le problème des kits de détection qui sont à élaborer pour la faune sauvage puisqu'ils ne sont pas retrouvés dans le commerce et surtout le choix de l'espèce est vraiment crucial car il faut répondre à différents critères, la dynamique des anticorps avec par exemple la proportion de positifs et de négatifs au sein d'une population ou encore la persistance des anticorps, l'exposition avec le vecteur et bien sûr la facilité d'échantillonner l'hôte.
Si nous reprenons l'exemple des Etats-Unis, cette étude a montré que le chien n'était pas un bon animal sentinelle puisque son exposition au vecteur était très dépendante des attitudes de vies des différents individus. C'est pour ça que dans notre cas, nous avons plutôt privilégié le chevreuil puisque c'est une espèce exposée en continu avec le vecteur, elle est facile à échantillonner grâce au programme de capture / marquage / recapture et également grâce à la chasse. C'est aussi une espèce retrouvée abondamment dans tous les départements de France. Comme je vous l'ai dit, plusieurs études ont été faites sur les séroprévalences notamment des chiens aux Etats-Unis avec ici un exemple en 2015 dans différents comtés, mais en France actuellement aucun dispositif similaire n'a été mis en place, c'est donc dans ce contexte que s'intègre ma thèse qui porte sur la cartographie du risque d'exposition à la maladie de Lyme pour complémenter les mesures des organisations de santé publique.
Cette thèse se décompose en 2 grands volets, un premier volet s'intéressant à l'estimation de la capacité du chevreuil à être un animal sentinelle donc la mise au point du test sérologique et également les modalités d'utilisation du chevreuil en tant que sentinelle. Et dans une deuxième partie je m'intéresse à la cartographie du risque par la cartographie de la séroprévalence des chevreuils par département adhérent à l'ELIZ et également une cartographie par modèle de cartographie prédictif à l'échelle nationale.
Concernant ce premier volet, et donc les mises au point d'un test sérologique, nous avons utilisé un kit sérologique pour sang humain que nous avons adapté aux chevreuils c'est-à-dire que nous avons modifié l'anticorps conjugué humain que nous avons remplacé par l'anticorps conjugué anti-chevreuil. Concrètement comme vous pouvez le voir ici avec la plaque 96 puits, dans chaque puit nous avons déposé du lysa de *borrelia* des 3 souches provoquant le plus communément la maladie de Lyme. Ensuite nous rajoutons nos échantillons de sérums contenant ou non l'anticorps de chevreuil anti-borrelia qui va reconnaitre le lysa et s'y fixer. Puis nous rajoutons un autre anticorps, un anticorps secondaire de lapin qui va reconnaitre les anticorps de chevreuil et s'y fixer. L'anticorps secondaire a la particularité d'être coupé avec une enzyme, la HRP, qui en contact avec une solution va pouvoir provoquer une coloration qui va être lue par un appareil de mesure d'intensité de fluorescence d'ailleurs les valeurs d'intensité de coloration seront nommées densité optique.
Ces analyses sont effectuées sur des sérums de chevreuils sur cette zone géographiquement dispersée allant des forêts du Luxembourg, de Trois-Fontaines, de Sénart et de Chizé, au niveau du Cantal / Puy-de-Dôme et de la région de Toulouse au niveau de Gardouch et Aurignac. Ces 7 sites regroupent à la fois des programmes de capture / recapture mais également de la chasse. Justement pour la chasse, nous avons voulu faciliter l'échantillonnage et savoir si la rate pouvait être utilisée à la fois pour les PCR mais également pour la sérologie, nous avons donc comparé les densités optiques des Elisa de sérum et de rate pour de mêmes individus. Pour rappel le sérum c'est du sang après centrifugation dépourvu de cellules et qui est l'échantillon de référence en sérologie.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Si nous regardons la figure à gauche, la densité optique en fonction des différents individus, vous pouvez voir en rouge le sérum et en bleu la rate, vous pouvez constater qu'avec les valeurs de sérum nous avons différentes valeurs selon les individus, ce qui semble être un échantillon discriminant, ce qui est normal puisque c'est l'échantillon de référence en sérologie. Maintenant quand nous nous intéressons aux rates, donc les valeurs en bleu, vous pouvez voir qu'il y a très peu de changement d'un individu à un autre, les valeurs sont très similaires. De plus lorsque nous voulons voir si une corrélation existe entre les densités optiques de rate et de sérum, vous pouvez voir qu'il n'y a pas de droite et donc il ne semblerait pas avoir de corrélation, donc la rate ne serait pas un bon échantillon à utiliser en sérologie.
Pour pallier à ce problème nous avons donc voulu tester le papier buvard et on a fait une corrélation entre les densités optiques de papier buvard et les densités optiques de sérum, comme vous pouvez le voir cette fois-ci nous avons une droite, ce qui indique une forte corrélation entre papier buvard et sérum et ce qui validerait l'utilisation des papiers buvards en tant qu'alternative à la fois de la rate mais également du sérum.
Une fois que nous avons analysé les populations disponibles, forêts du Luxembourg, Aurignac, Gardouch, Sénart, Chizé et Trois-Fontaines, vous obtenez cette figure-là.
Pour sélectionner notre modèle nous nous sommes basés sur un critère que l'on appelle le critère AIC qui permet de déterminer la vraisemblance des modèles donc de comparer lequel semblerait être le plus probant. Si vous regardez au niveau des valeurs vous pouvez voir que la valeur pour l'AIC, pour la double courbe est plus basse, nous avons donc le modèle double courbe qui est bien le plus vraisemblable c'est-à-dire qu'au sein de nos 5 populations nous avons des individus qui sembleraient être négatifs puisqu'ils ont des valeurs de densité optique plus faibles et des individus qui sont positifs puisqu'ils auraient des valeurs de densité optique plus forte. Ce statut négatif / positif est déterminé par l'utilisation d'un seuil de séropositivité qui représente la valeur pour laquelle on considère que notre individu est positif. Dans notre cas, le seuil de séropositivité est à 1,44 ; nous pouvons également affiner ce seuil de séropositivité par l'utilisation d'un échantillonnage plus important. Maintenant quand nous nous intéressons à chaque population, les 5 évoquées précédemment, nous pouvons voir globalement que la séropositivité a été faible mais il faut prendre en considération qu'il peut y avoir de l'hétérogénéité au sein de ces résultats puisque la taille d'échantillonnage entre zones et années peut être différente comme vous pouvez le voir ici pour la population d'Aurignac avec seulement 4 individus échantillonnés en 2014. Il peut y avoir également une hétérogénéité intra zonale c'est-à-dire que dans une même zone vous pouvez avoir des individus plus fortement exposés à un endroit qu'à un autre. Donc pour répondre à ces problématiques nous pouvons faire un choix d'échantillons d'individus et pour cela nous allons réaliser des analyses de capture / marquage / recapture, cela nous permet par exemple de limiter sur une catégorie d'âge ou un moment d'échantillonnage.
Concrètement pour vous expliquer ce qu'est la capture / marquage / recapture, c'est un suivi de l'histoire de vie d'un individu au sein d'une même population et donc un suivi du statut sérologique. Ce suivi va permettre de déterminer la survie de l'individu et également ses changements d'état. Sur le 1er tableau vous pouvez voir les différents codes que j'ai utilisés et qui sont reliés au seuil de séropositivité déterminé précédemment. A cela vous pouvez également ajouter d'autres paramètres, d'autres co-variables comme l'âge, les lieux de capture, genre, etc. cela permet de limiter sur une catégorie d'âge ou un moment d'échantillonnage, mais également de déterminer des taux de séroconversion ce qui est équivalent à notre taux d'exposition et aussi de définir des paramètres de co-variables qui seraient corrélés avec la séroconversion.
Quand nous nous intéressons aux résultats pour la forêt de Chizé entre les années 2015 et 2019, tout d'abord on peut voir que la survie est constante autour de 0,70 c'est-à-dire que 70% des individus sur ces 5 années ont survécu et vous pouvez voir que la survie n'est pas impactée par l'exposition ou non aux borrelias chez l'individu. De plus lorsque nous nous intéressons aux changements d'état, ici le 1 correspond à un chevreuil détecté négatif donc il a une valeur de densité optique plus faible que le seuil de séropositivité et le 2 représente le chevreuil détecté positif c'est-à-dire qu'il a une valeur de densité optique plus importante que le seuil de séropositivité. Lorsque nous regardons de négatif à positif, nous voyons que sur les 5 années 16% des chevreuils sont passés de négatifs à positifs. Maintenant si nous nous intéressons au changement d'état positif / négatif vous voyez que 70% des individus des 16% précédents, sont repassés de positifs à négatifs. Mais ces taux sont-ils constants chaque année ? Lorsque nous nous intéressons année par année, nous pouvons voir que le taux de séroconversion oscille entre 6% des individus et 9% et parmi ces 6 à 9% nous avons également 45 à 84% des individus qui repassent de positifs à négatifs.
Par rapport à l'échelle de temps, en effet nous avions 2 possibilités, soit la persistance des anticorps est courte c'est-à-dire que le chevreuil est en contact avec l'agent pathogène, il répond rapidement par l'intermédiaire de sa réponse immunitaire aux pathogènes qui diminuent ensuite rapidement. Dans ce cas-là nous pouvons échantillonner les chevreuils à des intervalles de temps plus réduits que par exemple si nous avions eu une persistance longue ou dans ce cas-là nous aurions dû augmenter nos intervalles de temps d'échantillonnage pour nous intéresser à une population d'individus plus jeunes. Ces analyses ont été réalisées sur des échantillons de chevreuils capturés par suivis longitudinaux ce qui est équivalent à environ 1 200 sérums obtenus du CCEID et d'Emmanuelle GILOT-FROMONT à VetAgro Sup en collaboration avec l'OFB.
Si nous regardons de plus près ces tableaux, j'ai pris l'exemple de 10 individus où globalement la séroprévalence est faible et les individus ont une valeur de densité optique plus forte que le seuil de séropositivité, vous pouvez voir que d'une année à l'autre ces valeurs ne dépassent pas le seuil et donc nous pouvons nous poser la question : est-ce que c'est réellement une persistance courte des anticorps anti-borrélia du chevreuil ou est-ce un bruit de fond ? Pour répondre je vais donc analyser prochainement les 5 années précédentes, de 2009 à 20014 sur cette population et nous espérons confirmer avec des individus ayant des densités optiques plus élevées.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Maintenant à quelle échelle spatiale nous renseigne ces données ? Nous avons voulu voir quelle est la dynamique spatiale des chevreuils infectés. Et pour cela j'ai réalisé une carte des séroprévalences des parcelles de chevreuils en fonction des différentes années et vous pouvez voir que cette séroprévalence est relativement corrélée d'une année à l'autre. Cependant on peut se poser la question : est-ce dû aux mouvements des individus ? Lorsqu'on s'intéresse à cela j'ai pu constater qu'il y avait peu de mouvement d'individus d'une parcelle à une autre sauf pour un individu qui a bougé entre 2016 et 2017. De plus comme on l'a montré par les analyses CMR, il semble y avoir très d'individus positifs d'une année à l'autre donc cela pourrait conforter sur une persistance courte des anticorps et potentiellement l'utilisation du chevreuil en tant que sentinelle du risque d'exposition chaque année. C'est pourquoi nous voulons également vérifier la cohérence des résultats entre séroprévalence du chevreuil et la prévalence des tiques en les comparant, pour cela nous allons nous intéresser aux échantillons de sérums de chevreuils que je vous ai précédemment présenté et des échantillons de collectes de tiques dans l'environnement par la méthode des draps ou sur chevreuils.
Ensuite dans ma thèse, le 2ème volet qui s'intéresse à la cartographie du risque avec notamment le 1er objectif la cartographie de la séroprévalence des chevreuils par département adhérent à ELIZ, nous avons réalisé une cartographie à échelle intra et inter départementale du territoire ELIZ. Pour cela nous analyserons des échantillons fournis par les fédérations départementales des chasseurs, c'est-à-dire les rates, papiers buvards et oreilles des 300 chevreuils par département adhérent à ELIZ. Nous pourrons faire des comparaisons intra départementales puisque l'ensemble de ces 300 chevreuils sont répartis uniformément sur le département et des comparaisons inter départementales par la suite. Une partie des analyses sera réalisée par moi-même au sein du CEFE à Montpellier et une partie sera également réalisée par les laboratoires vétérinaires départementaux. Ils feront l'extraction d'ADN sur rate, les Elisa *borrelia* et également le comptage des tiques sur oreille pour vérifier l'infestation par les tiques et leur stade.
Une autre partie sera également réalisée par à l'ANSES Maisons-Alfort, ce sont des PCR micro fluidiques, ce qui représente environ 2 304 PCR ou autrement dit 48 échantillons testés sur potentiellement la présence ou l'absence de 48 pathogènes à tiques. Cela permettra de fournir des résultats qualitatifs des autres pathogènes à tiques présents dans les tiques qui auront été collectées.
Si nous faisons une analogie avec les études des Etats-Unis, nous aurons une carte comme celle de gauche c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir une séroprévalence par comté comme aux Etats-Unis nous aurons une séroprévalence par département, ce qui nous permettra ensuite de réaliser des modélisations spatiales permettant de réaliser une carte à l'échelle nationale.
Cette carte pourra ensuite être comparée et superposée à d'autres types de cartes comme des cartes de la répartition des piqûres enregistrées par Citique avec ici l'exemple entre le 15 juillet 2017 et le 1er décembre 2018, mais également des cartes du taux d'incidence hospitalière pour la borréliose de Lyme entre 2005 et 2016.
Concernant la suite du projet, je suis actuellement en train de travailler sur la mise au point du test sérologique dont les modalités techniques et d'interprétation, et également de vérifier à quelles échelles de temps nous pouvons travailler et à quelles échelles spatiales.
Pour conclure, vous pouvez voir que nous avons validé un protocole analytique pour déterminer la séroprévalence des chevreuils vis-à-vis de *borrelia*, nous avons également déterminé les séroprévalences de chevreuils en différents lieux et années et estimer des taux de transition entre statut sérologique et la persistance des anticorps *borrelia*, pour le moment juste pour la forêt de Chizé. Nous avons également réalisé une 1ère approche de la dynamique spatiale de la maladie qui semble montrer des zones bien définies et non individu dépendant. En conclusion, les perspectives sont la modification d'anticorps secondaires pour vraiment confirmer que le test est robuste et également continuer les analyses sur les autres années donc de 2009 à 2014 pour les autres sites. Puis les analyses CMR seront poursuivies pour des modèles plus complexes avec des ajouts de différentes co-variables.
Je vous remercie pour votre attention mais également tous les contributaires au projet.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

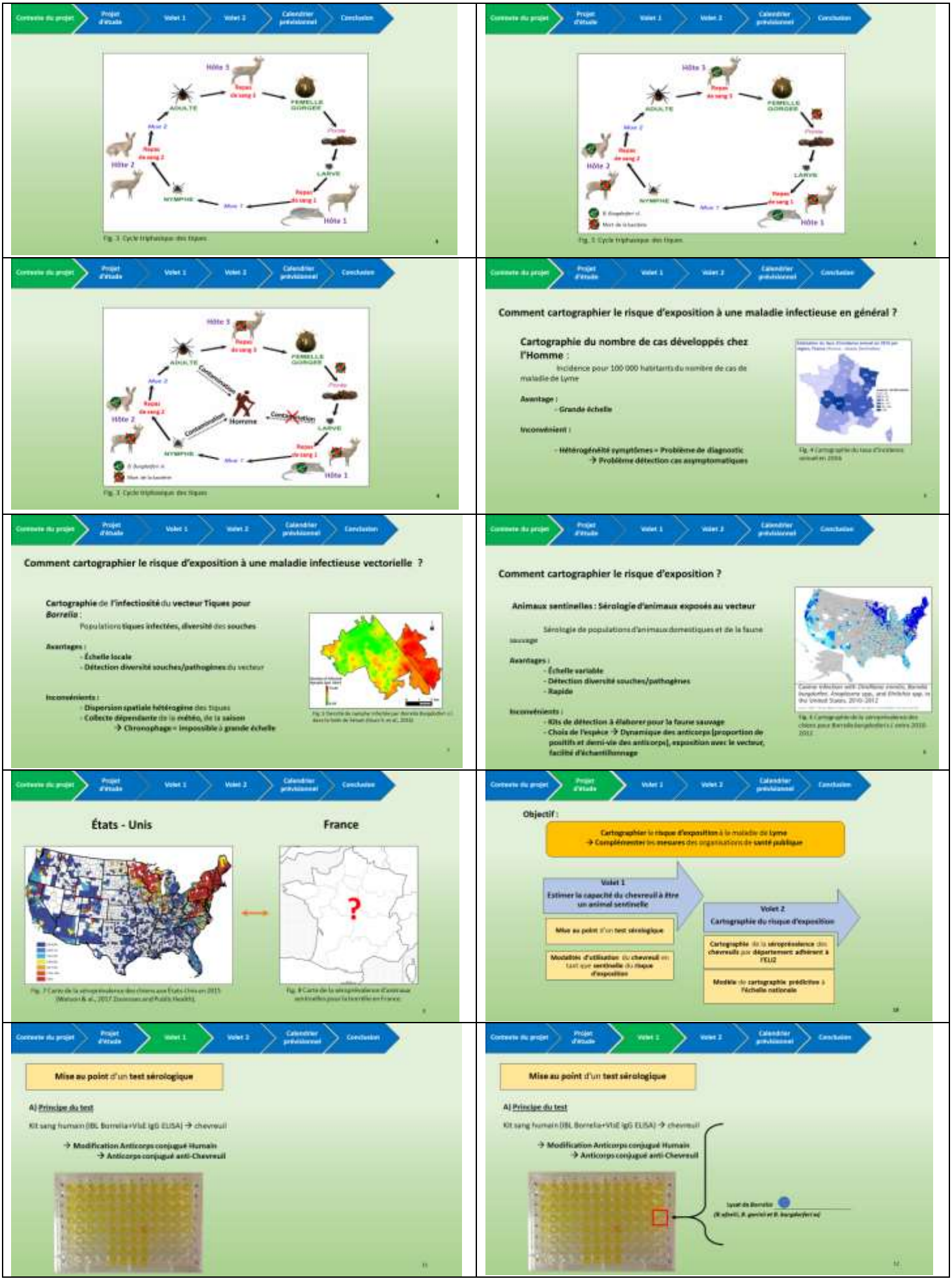

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

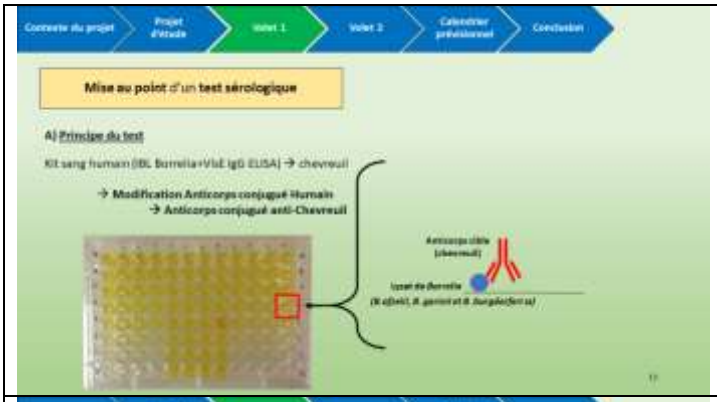

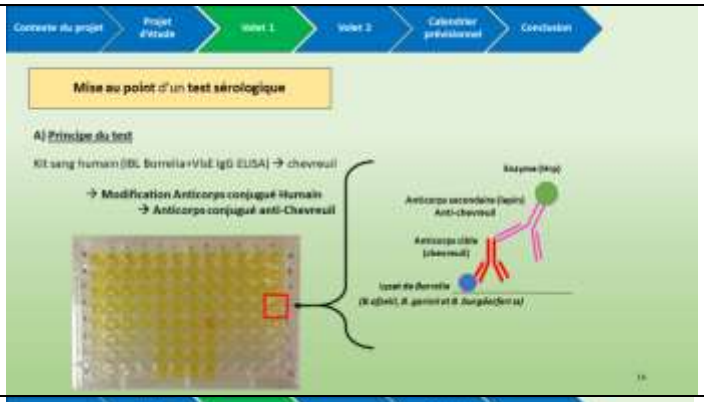

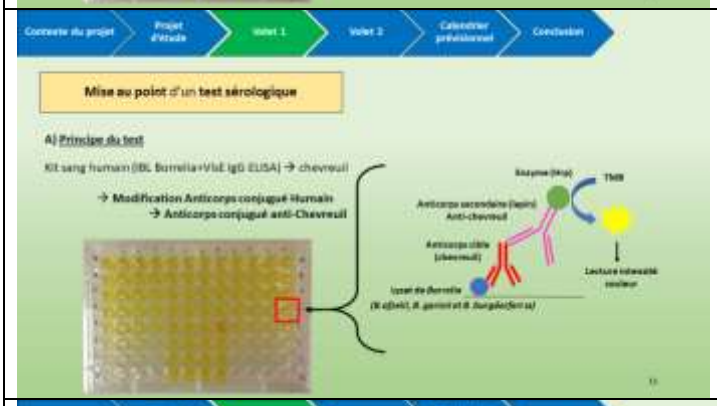

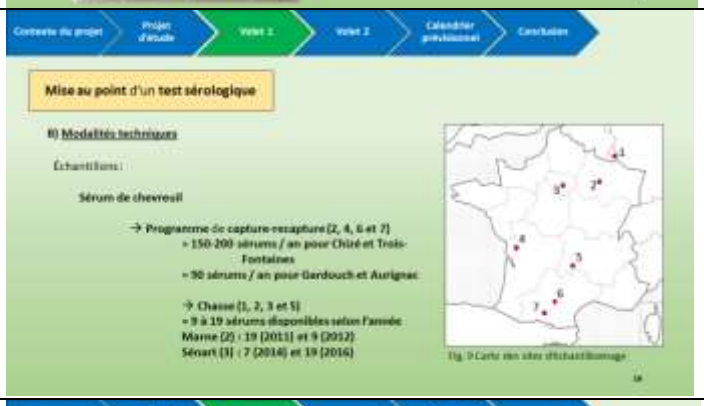

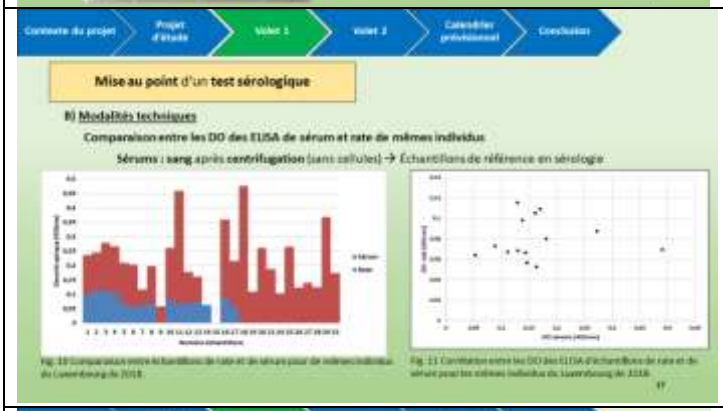

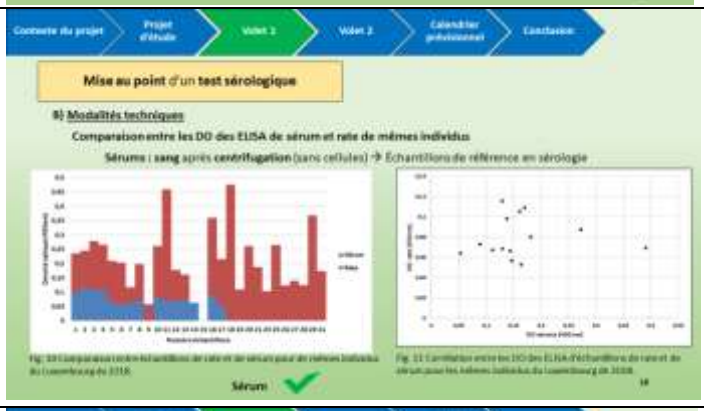

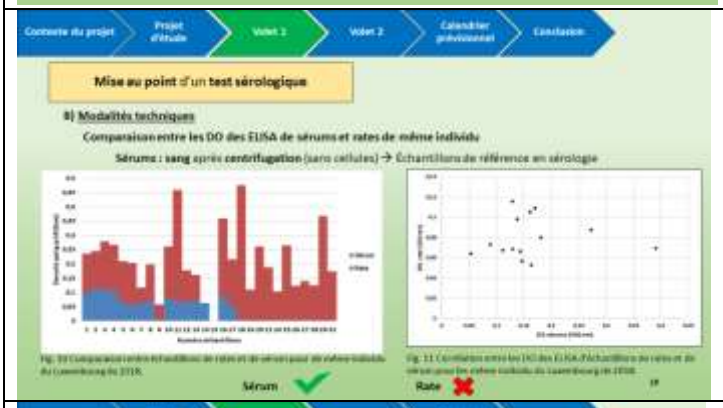

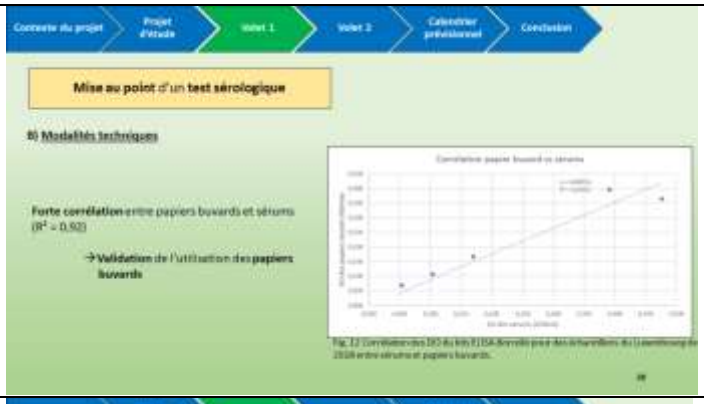

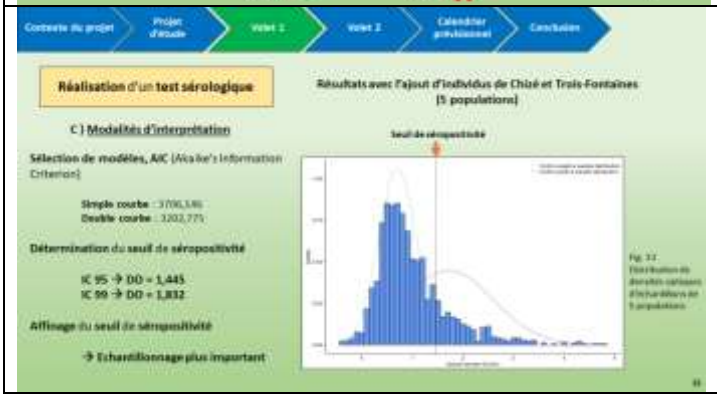

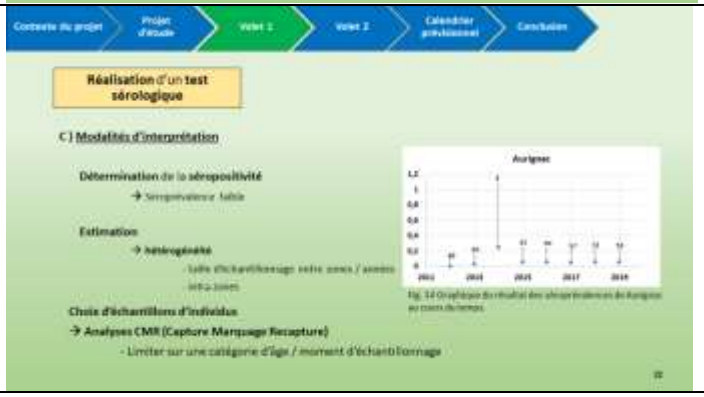

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

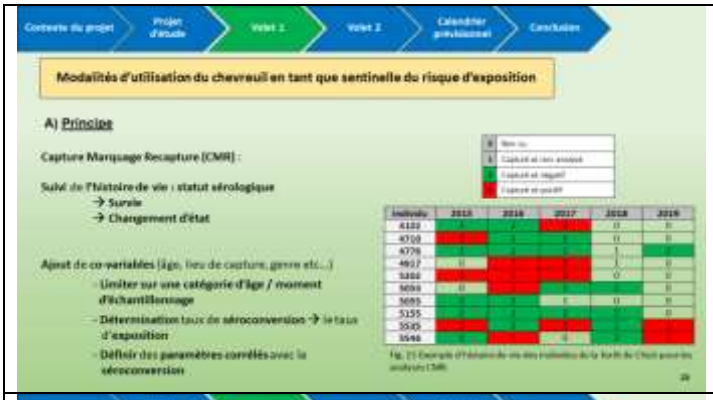

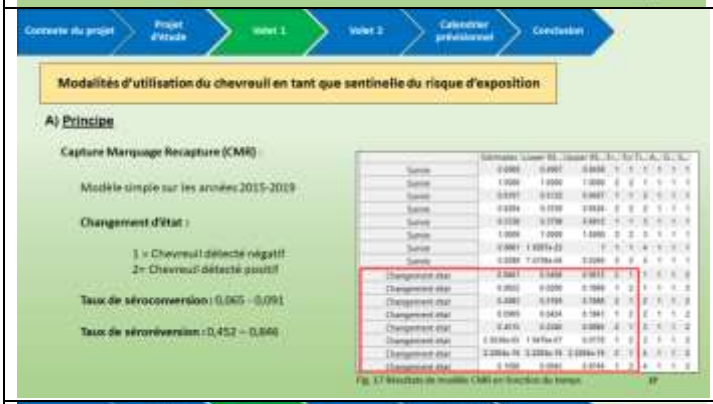

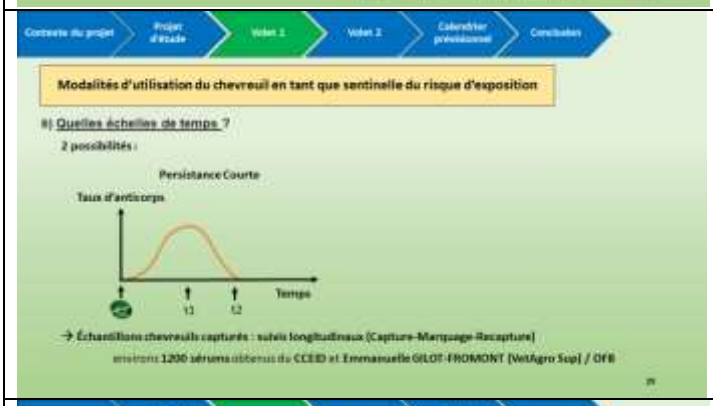

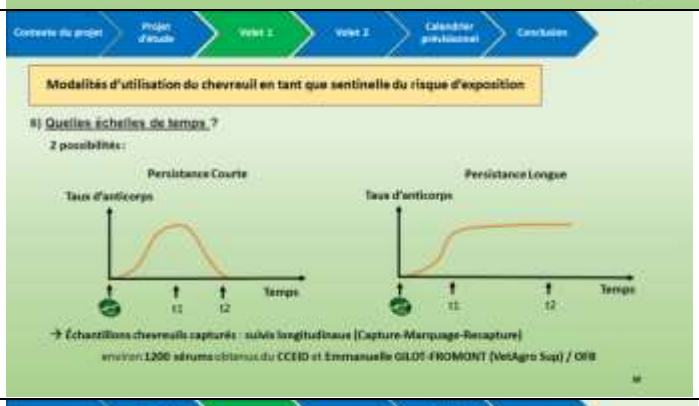

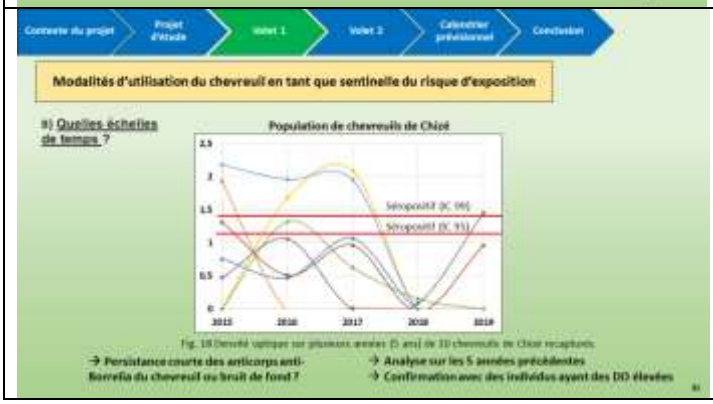

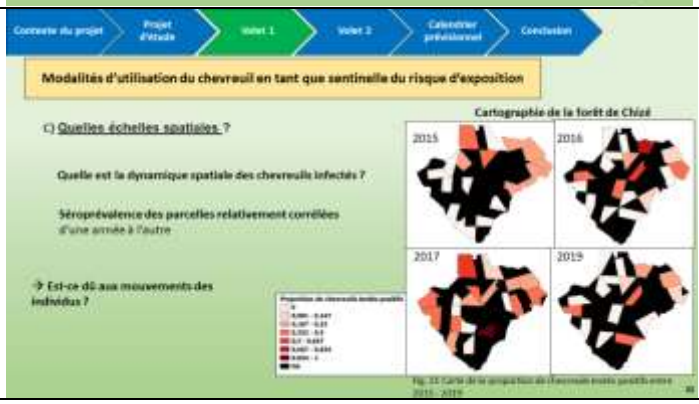

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

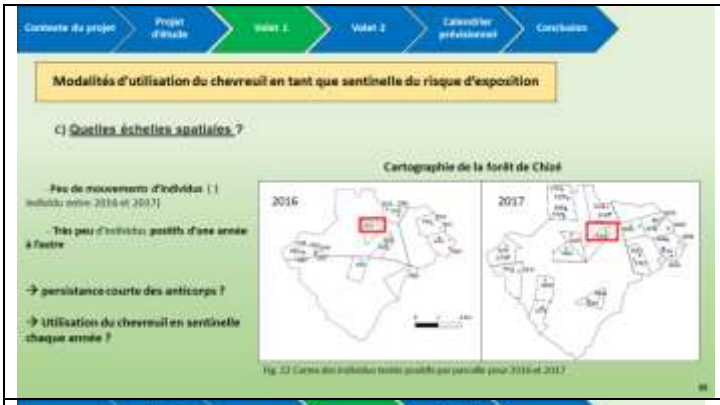

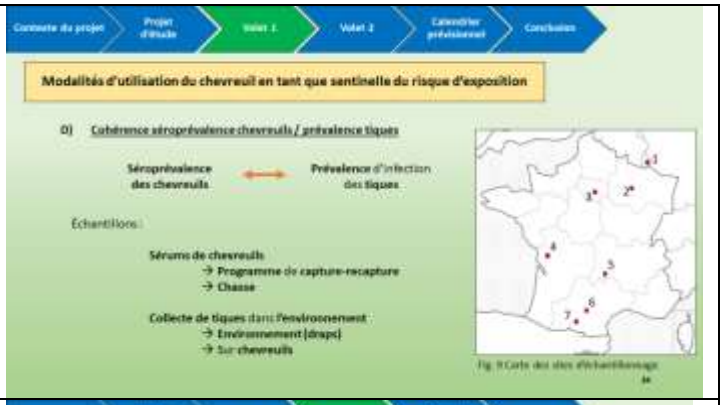

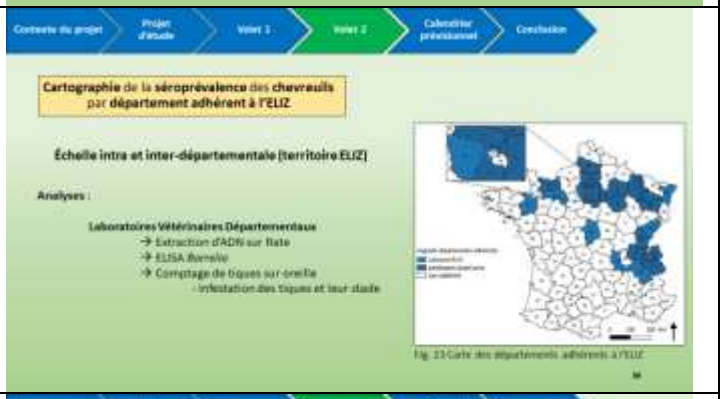

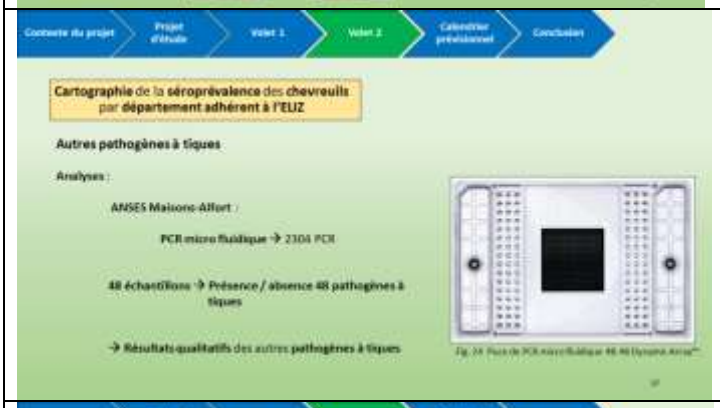

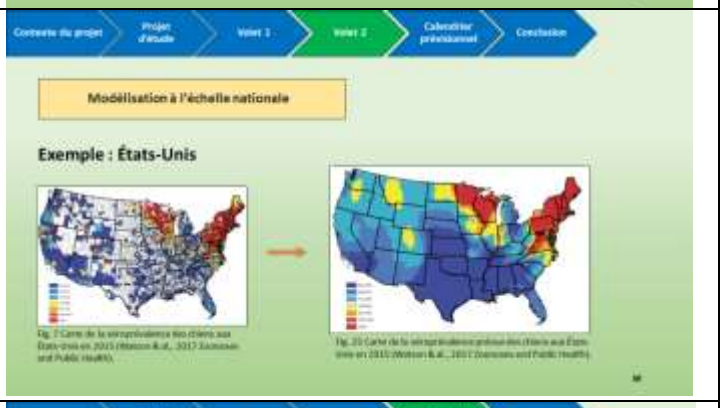

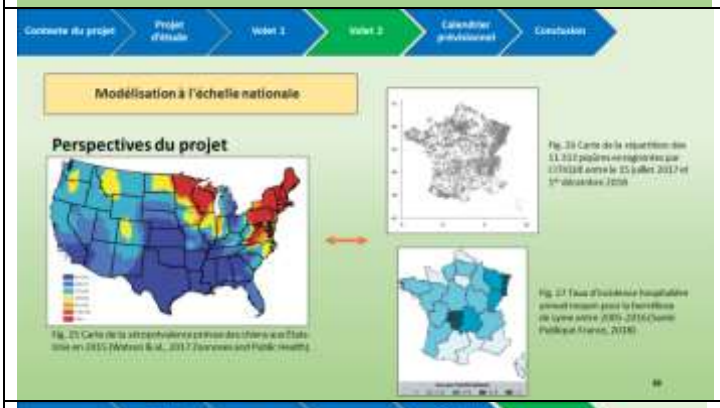

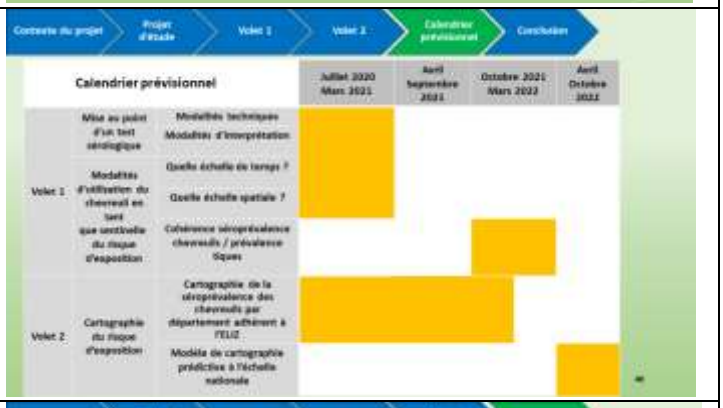

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

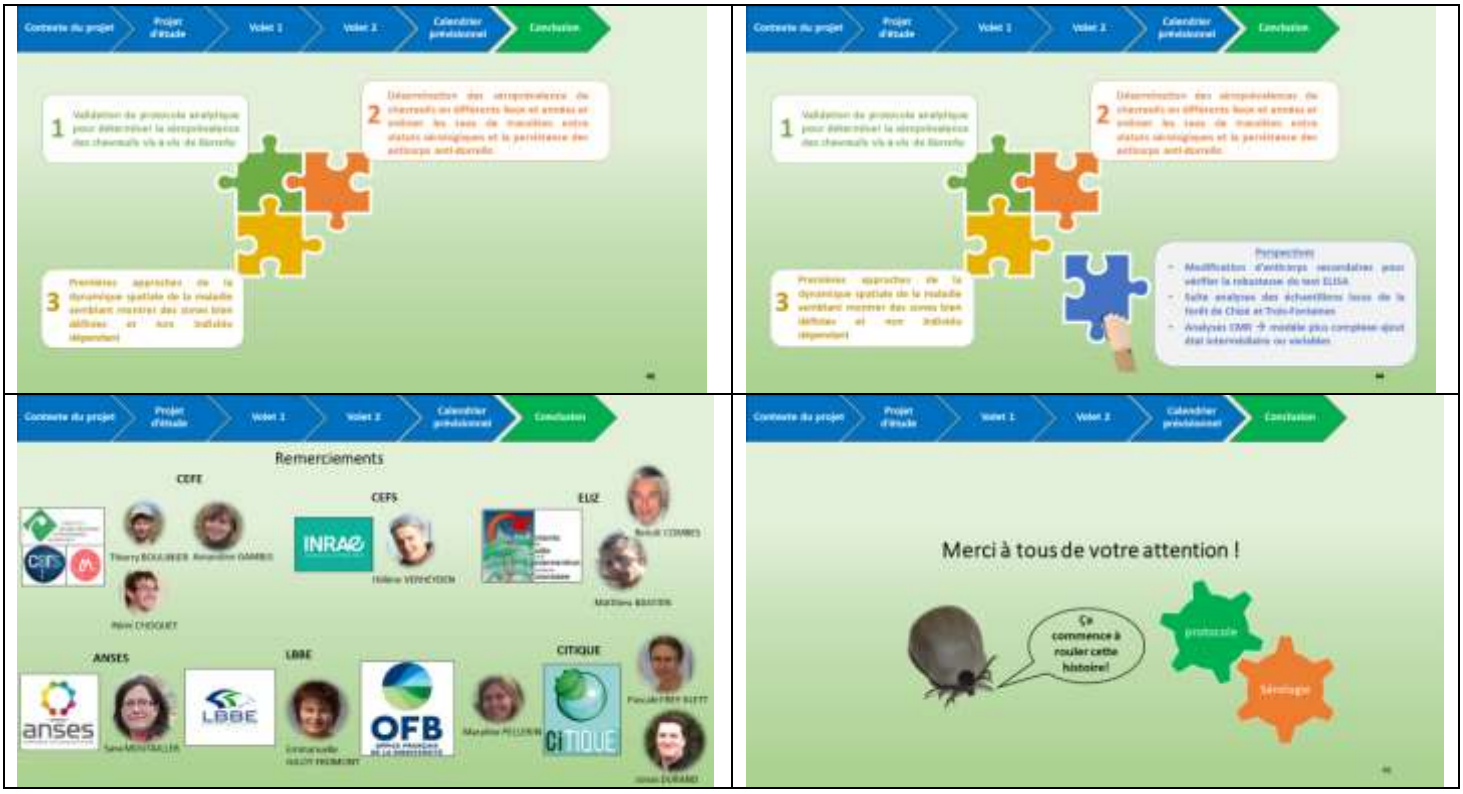

Monsieur COMBES : merci Valentin, alors c'est une partie très technique qu'il vous a présenté mais qui était indispensable pour mettre au point spécifiquement sur le matériel que représente les échantillons venant du chevreuil. Est-ce que vous avez des questions ? Donc pas de question, pour compléter Matthieu va vous donner une information supplémentaire.

Monsieur BASTIEN : (Le diaporama correspondant à cette présentation est placé à la fin de l'intervention de monsieur BASTIEN)
Comme on vous le disait tout à l'heure, en Seine-Saint-Denis qui est un département très urbain, vous comprendrez bien qu'il n'y a pas beaucoup de chevreuils donc ce type d'utilisation de chevreuils sentinelles n'est pas applicable. Ainsi dans ce département, on a en ce moment une stagiaire de master 2, Océane CLAUDE, qui réalise son stage sur l'évaluation des risques épidémiologiques associés aux tiques en zone urbaine et donc dans les parcs de Seine-Saint-Denis. La problématique vous la connaissez déjà, le protocole : elle a échantillonné tous les parcs départementaux de Seine-Saint-Denis plus la forêt régionale de Bondy qui se trouve dans ce département. L'objectif initial était de réaliser une collecte tous les mois depuis mars jusqu'à juillet, évidemment la covid a un peu perturbé nos plans et donc elle a pu faire une collecte en mars et ensuite 2 collectes en mai et 2 collectes en juin pour avoir un maximum de tiques dans ces parcs. Elle a donc réalisé 10 transects de 10m de long chacun, sur lesquels elle tirait un drap pour récupérer toutes les tiques qui s'accrochaient au drap, c'est donc la méthode classiquement utilisée pour collecter les tiques dans l'environnement.
Ensuite elle a identifié toutes ces tiques sous une loupe binoculaire en laboratoire, elle en a extrait l'ADN pour réaliser les PCR dont Valentin vous parlait. Donc ces PCR sont réalisées à Maisons-Alfort pour détecter tout un tas de pathogènes à tiques dont les borrelias et d'autres un peu moins connus. Les collectes sont maintenant terminées, elle a collecté dans tous ces parcs 13 larves, qui est vraiment le 1er stade de vie de la tique, 38 nymphes donc le stade de vie qui est majoritaire et qui pique principalement l'homme, 11 adultes dont 5 mâles et 6 femelles. Elle n'a analysé que les nymphes, les mâles et les femelles puisque les larves si vous vous souvenez ce qu'a présenté Valentin, sont un peu moins intéressantes puisqu'elles ne transmettent pas en tout cas la borréliose de Lyme.
Vous avez là un exemple de ce qu'elle a pu faire en analyse PCR. Donc Valentin vous parlait de cette puce de PCR qui peut analyser 48 échantillons pour 47 pathogènes, donc vous avez sur la gauche une partie de la liste de pathogènes qui sont testés. On a déjà un test pour vérifier l'espèce de la tique, ici principalement *Ixodes ricinus* et ensuite vous avez tout un tas de pathogènes, *Hepatozoon* qui est un parasite sanguin, les babésioses, les rickettsioses, et toute la batterie de borrelia. Donc en fait ici c'est vraiment le résultat d'une manip où quand le pathogène est présent dans la tique, vous avez ces petites cases qui s'allument sur la puce, les différentes couleurs représentent la quantité d'ADN mais ici ça ne nous intéresse pas, on s'intéresse juste aux petits carrés qui s'allument et qui nous indiquent la présence du pathogène.
Donc comme le disait monsieur COMBES, ces résultats sont arrivés hier, ce sont des résultats bruts, donc ce qu'elle a trouvé sur ses 49 tiques testées, 20% sont positives pour une borrelia, il va falloir faire des analyses complémentaires pour savoir quelle espèce de borrelia on retrouve dans ces tiques. Et 43% sont positives pour Rickettsia, dont *Rickettsia helvetica* qui est une zoonose émergente, elle peut provoquer des méningites ou des lésions cardiaques.
Voilà ce sont des résultats préliminaires, ce qui est intéressant c'est qu'elle a collecté la majorité de ces tiques dans la forêt de Bondy mais aussi dans les différents parcs, et sur les tiques positives à borrelia 3 provenaient de 3 parcs différents et les 7 autres de la forêt de Bondy, c'est quand même des résultats très intéressants.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Pour les Rickettsia, c'est pareil on en a un peu dans tous les parcs départementaux donc même des endroits où on n'a pas de faune sauvage, on retrouve quand même ces tiques et elles peuvent transmettre des pathogènes aux hommes.

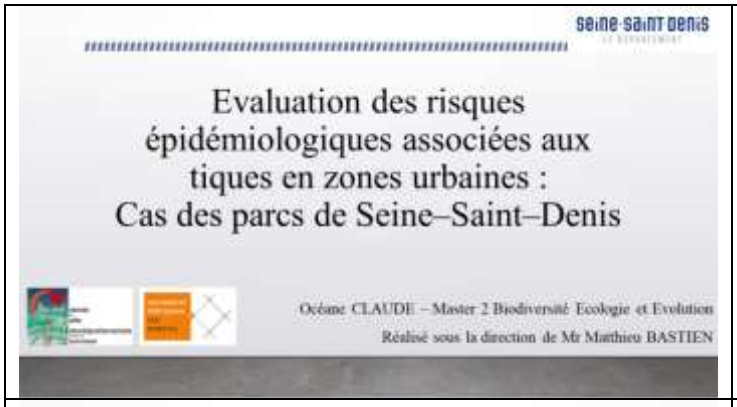

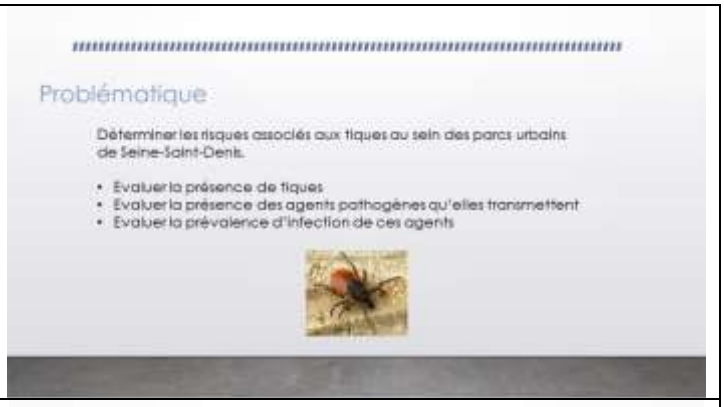

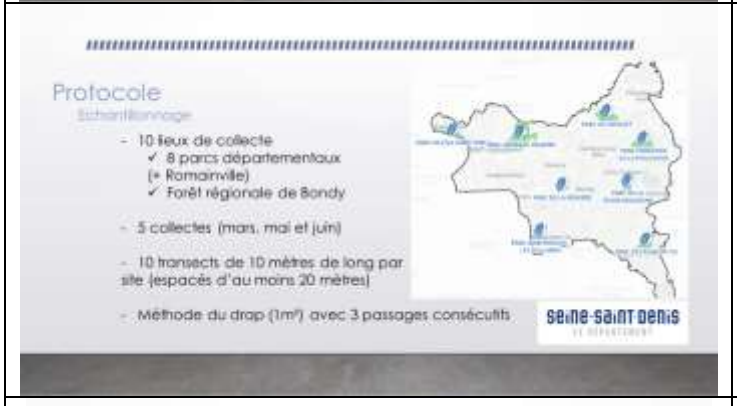

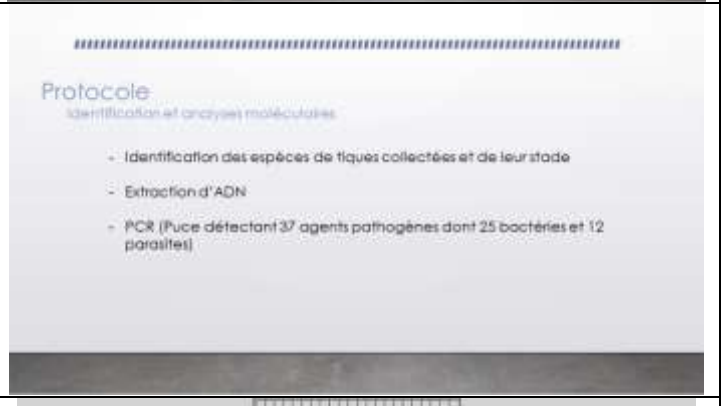

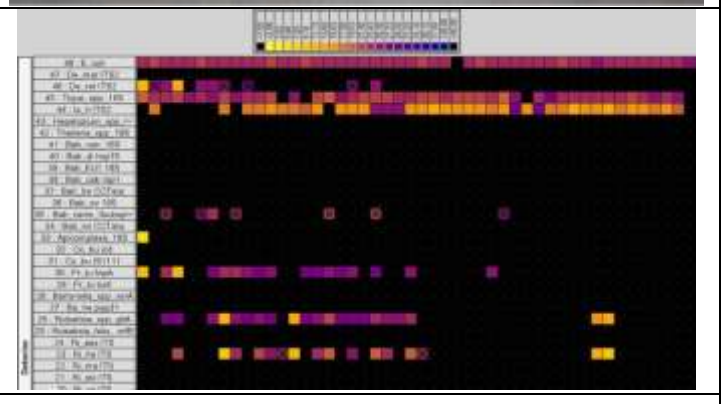

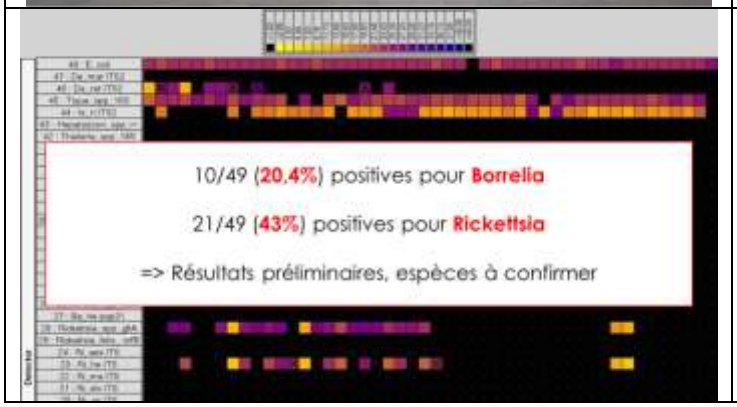

Monsieur DAVID : merci à Valentin et à Matthieu pour ces 2 très intéressantes communications, ça nous permet de mieux cerner vers quoi on veut aller du point de vue des données à collecter sur nos territoires. Ça nous permet en tous les cas de bien évaluer et combien sera intéressant le travail que mène ELIZ sur nos territoires, nos départements et encore une fois soyez les ambassadeurs pour communiquer ce travail, vers quoi on veut aller. Vous voyez que les borrelias, agents de la maladie de Lyme, mais aussi que les rickettsioses sont des maladies également émergentes chez l'homme, et combien c'est intéressant de voir ce qu'on peut faire sur nos territoires. Encore une fois merci pour ces résultats qui sont tout récents et qui demandent encore un peu plus d'analyse. Ce que je retiens c'est que pour l'instant on a des résultats qualitatifs mais pas forcément quantitatifs sur chaque agent pathogène, à savoir ce qu'on trouve dans chaque tique.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

En tout cas ça me conforte encore du bien-fondé de nos travaux, sur le choix d'avoir pris le chevreuil comme animal sentinelle d'une part et d'autre part sur les typages de ce qu'on pourra trouver comme agents pathogènes, merci encore à vous 2 de ces communications.

Monsieur COMBES : je voulais rajouter par rapport à ce qu'a dit le président, vous vous souvenez de la carte des Etats-Unis qui a été montré par Valentin, imaginez que nous ayons cette carte et que celle-ci soit évolutive pour chaque département puisque des chevreuils on en récolte chaque année, on peut très bien envisager par la suite de faire évoluer le paysage et de donner l'information aux habitants de chaque département, ça apporte quand même une qualité d'information beaucoup plus fiable. Par exemple je sais que l'année dernière dans le sud-ouest dans un petit village une pharmacie avait une pancarte éditée par Bayer en disant "vous avez été piqué par une tique nous sommes capables de vous dire s'il y a de la maladie de Lyme dans votre région", alors je ne sais pas très bien comment Bayer se débrouille pour obtenir ces informations mais je vous garantis que les informations qui seront détenues par chaque département et qu'on pourra peut-être imaginer de renouveler régulièrement, ce sont des informations qui seront autrement plus précises et autrement plus exactes que ce type d'information saugrenue obtenue par on ne sait quelle magie de la part de certains.
Est-ce qu'il y a d'autres questions à poser sur ce programme de la maladie de Lyme ?

Monsieur GIRARD : j'ai 2 questions, je voulais avoir une précision sur le cadre de cette étude dans les parcs de Seine-Saint-Denis, si c'était une prestation à part ou si c'était dans le cadre de la convention globale d'adhésion ? et deuxièmement je voulais savoir, parce que les rickettsioses je les découvre aujourd'hui, si les médecins étaient bien sensibilisés à ce nouveau type de maladie comme ils le sont un peu plus aujourd'hui sur les borrélioses à ses symptômes et à l'extension de cette maladie ? Merci.

Monsieur BASTIEN : concernant le projet de la stagiaire de M2, il fait bien partie du projet Lyme mais en fait comme je le disais, il n'y a pas de chevreuils en Seine-Saint-Denis il a donc fallu qu'on adapte le projet un peu différemment, c'est pour ça qu'on a collecté des tiques directement dans les parcs urbains. Pour la 2ème question sur les Rickettsia, la partie médecin je ne connais pas extrêmement bien, je pense que c'est comme beaucoup de maladies à tiques, elles ne sont pas encore bien connues par les médecins. Des instituts y travaillent notamment l'Université de Strasbourg qui développe pas mal de projets justement côté humain pour identifier tous ces pathogènes à tiques moins connus. *Rickettsia helvetica* dont je vous parlais, commence à être bien connue justement parce qu'elle est en pleine émergence et induit des symptômes qu'on commence à identifier.

Monsieur COMBES : et par rapport à la question sur le financement, il faut savoir que pour la Seine-Saint-Denis, c'est moitié de la subvention demandée aux autres départements par rapport aux 300 chevreuils, c'est-à-dire 5 000 € pour ce programme, ça n'est pas pris sur la cotisation, nous avions demandé pareil pour les Hauts-de-Seine.

Monsieur GIRARD : ok merci.

Monsieur COMBES : si vous n'avez pas d'autres questions sur la maladie de Lyme, je vais passer la parole à Margot LE GUILLOUX qui va vous parler de nos investigations sur la lutte antivectorielle, il s'agit bien de lutte ici monsieur VERNIER, donc contre la dengue et le chikungunya par la lutte contre le moustique tigre.

Madame LE GUILLOUX : (Le diaporama correspondant à cette présentation est placé à la fin de l'intervention de madame LE GUILLOUX)
Je suis Margot LE GUILLOUX chargée de mission lutte antivectorielle à l'ELIZ en Ile-de-France. Je vais commencer par vous faire un tour d'horizon sur les différentes activités de lutte antivectorielle contre *Aedes albopictus* donc le moustique tigre. Tout d'abord on met en place un réseau de surveillance avec 3 volets, le 1er c'est la pose de pièges pondoirs, ça consiste en un seau dans lequel on met un peu d'eau, un carré de polystyrène et du larvicide, ces pièges sont relevés une fois par mois de mai à novembre. Les femelles moustiques vont pondre leurs œufs sur le polystyrène, il reste toujours en dehors de l'eau donc les œufs normalement ne sont pas en contact avec l'eau et ne vont pas fournir de larves mais si jamais des œufs éclosent on met du larvicide dans l'eau pour éviter que le piège devienne favorable au développement du moustique tigre dans la zone. Ensuite on a le volet de signalement moustique tigre, c'est lorsque les personnes pensent avoir vu du moustique tigre chez eux. Ils peuvent faire un signalement sur un site dédié sur lequel ils notent leur localisation et ils nous envoient une photo du moustique en question, ensuite c'est à nous d'identifier le moustique pour leur dire si oui ou non c'est un moustique tigre. Et enfin le 3ème volet de ce réseau de surveillance, c'est la surveillance humaine donc dans ce cas précis ce n'est pas particulièrement la présence du moustique tigre qu'on va rechercher c'est de savoir où se trouvent les personnes atteintes d'arboviroses, donc la dengue, le chikungunya ou le zika. En plus de ce volet de surveillance, on a des actions menées directement sur le terrain, donc dans le cas de pièges pondoirs positifs ou de signalements moustique positifs, on va enclencher ce qu'on appelle des enquêtes entomologiques c'est-à-dire qu'on va aller sur les lieux soit où le moustique tigre a été identifié, soit près du piège pondoir positif, soit sur le lieu d'habitation du signalant et on va rechercher tous les gîtes larvaires potentiels. On peut les éliminer physiquement donc tout simplement en retournant une coupelle d'eau ou avec le larvicide si ce n'est pas possible de vider le contenant, le même larvicide qu'on utilise pour les pièges pondoirs.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Donc on a cette étape lors des enquêtes de prospection de gîtes larvaires, on va également essayer d'identifier les larves s'il y en a dans le quartier, ainsi que les moustiques adultes et on va faire de la sensibilisation en faisant du porte-à-porte chez les riverains, leur expliquer les bons gestes à adopter pour éviter d'avoir de l'eau stagnante chez eux, comment identifier le moustique tigre et leur donner un flyer sur lequel il y a le site de signalement si jamais ils pensent un jour avoir du moustique tigre chez eux.
En ce qui concerne la surveillance humaine, on reçoit des signalements de l'ARS pour nous dire où se trouvent les personnes qui sont atteintes de dengue, de chikungunya et de zika en Ile-de-France. Là quoi qu'il arrive dès qu'on reçoit ce signalement, on va faire une enquête épidémiologique donc le nom est différent mais le principe reste le même, on cherche toujours les larves, les gîtes larvaires, les adultes, on sensibilise un maximum la population. Mais cette fois-ci si on trouve un moustique tigre adulte dans la zone d'enquête on va devoir mener un traitement adulticide, avec un produit différent et qui a lieu la nuit. Au niveau des enquêtes épidémiologiques, on va visiter tous les endroits que la personne malade aura visité durant sa période de virémie donc lorsqu'elle a les symptômes et lorsqu'un moustique potentiellement peut l'avoir piqué et peut devenir vecteur de la maladie, donc pour un seul cas humain on peut parfois avoir 2, 3, 5 ou 10 enquêtes contrairement aux enquêtes entomologiques où c'est toujours une seule et unique enquête.
En 2019, l'ELIZ effectuait toutes ces étapes de lutte antivectorielle contre le moustique tigre dans 4 départements donc c'était la Seine-et-Marne, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. Pour vous faire un rapide résumé de la saison, ça a représenté 215 pièges pondoirs suivis chaque mois de mai à novembre, on a eu plus de 520 signalements moustique sur le site avec le 1er positif en mai 2019 et le dernier positif en octobre 2019. Cela a demandé également 219 enquêtes entomologiques et épidémiologiques réunies, on a déposé plus de 10 000 flyers dans les boîtes aux lettres pour informer la population et on a eu seulement 3 traitements adulticides à effectuer dans les Hauts-de-Seine.
Pour cette année il y a eu quelques changements, comme on en a parlé avant, tous les départements de France nécessitent à présent une action de lutte antivectorielle durant l'année 2020 et donc ce sont les ARS qui ont gagné en compétence en termes de démoustication et notamment la lutte antivectorielle. L'ELIZ a donc répondu en groupement conjoint avec la FREDON Ile-de-France à l'appel d'offre de l'ARS Ile-de-France et elle nous a attribué 5 départements qui sont Paris, les Yvelines, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Donc cette saison nos actions en termes de surveillance, on a posé un réseau de pièges pondoirs en Seine-Saint-Denis et dans Paris 18 et Paris 19, au niveau des signalements moustique on traite tous les signalements qui proviennent de Seine-Saint-Denis et en ce qui concerne la surveillance humaine autour des cas d'arboviroses cette fois on traite tous les signalements provenant des 5 départements qui nous ont été attribués.
Au niveau des actions de terrain, on effectue les enquêtes entomologiques en Seine-Saint-Denis, les autres départements c'est FREDON qui s'en occupe, cependant en ce qui concerne les enquêtes épidémiologiques et les traitements adulticides cette fois nous nous occupons de ces 2 cas de figures dans les 5 départements. Pour illustrer un peu, vous voyez les pièges qu'on a disposé cette saison en Seine-Saint-Denis, 100 pièges au total, ça correspond à 58 pièges qu'on a posé dans les communautés de communes donc les parcs, les cimetières, les hôpitaux, les lieux touristiques, 10 pièges dans l'aéroport du Bourget et 32 pièges dans l'aéroport Charles de Gaulle. En plus de ces 100 pièges, nous avons 9 pièges présents dans Paris 18 et Paris 19.
Ensuite au niveau des signalements moustique, depuis juin 2020 nous avons eu à traiter 7 signalements en Seine-Saint-Denis, avec un seul positif pour le moment mais il se situe dans une commune déjà connue comme étant colonisée par *Aedes albopictus* donc il n'y a aucune enquête entomologique pour chercher à savoir si le moustique a colonisé la commune ou pas suite à ce signalement.
Et enfin en ce qui concerne la surveillance humaine, depuis le début de la saison on a recensé 9 cas de dengue qui sont domiciliés ou qui sont passés par les départements qui nous ont été attribués, et cela a représenté 26 enquêtes épidémiologiques à mener. Pour l'instant encore aucun traitement adulticide n'a été nécessaire.
Si vous avez des questions je suis attentive sinon je vous remercie pour votre attention.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

2. Les actions menées sur le terrain

Pièges Pondoirs

- Relevés une fois par mois
- Identification et comptage des œufs

Enquêtes entomologiques

Signalement moustique tigre

- Identification d'adultes *Aedes albopictus*

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

2. Les actions menées sur le terrain

Surveillance humaine → Enquêtes épidémiologiques → Traitement adulticides

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

3. Contexte 2019

- L'ELIZ effectuait toutes les étapes de la lutte anti-vectorielle contre le moustique tigre dans 4 départements :
  - 77 la Seine-et-Marne
  - 91 l'Essonne
  - 92 les Hauts-de-Seine
  - 93 la Seine-Saint-Denis

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

3. Contexte 2019

- Cela représentait :

215 Pièges pondoirs suivis

+10 000 Flyers distribués

219 Enquêtes

Portail de signalement du moustique tigre

+520 signalements moustiques
1er positif : 20 mai 2019
dernier positif : 29 octobre 2019

3 Traitements adulticides

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

4. Contexte 2020

- Tous les départements de France nécessitent un suivi LAV cette année.
- Le décret du 29 mars 2019 confie aux ARS de nombreuses compétences en matière de démoustication, notamment en matière de surveillance des vecteurs et de lutte anti-vectorielle en 2020.
- L'ELIZ répond en groupement conjoint avec FREDON IDF à l'appel d'offre de l'ARS IDF.
- 5 départements nous ont été attribués :
  - 75 Paris
  - 78 les Yvelines
  - 92 les Hauts-de-Seine
  - 93 la Seine-Saint-Denis
  - 94 le Val-de-Marne

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

5. Actions de l'ELIZ pour la saison 2020

Sur les 5 départements

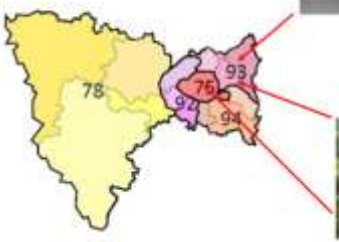

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

5. Actions de l'ELIZ pour la saison 2020

Sur les 5 départements

Enquêtes entomologiques

Enquêtes épidémiologiques sur les 5 départements

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

5. Actions de l'ELIZ pour la saison 2020

- **Réseau de surveillance :**

Un total de 100 pièges seront relevés et analysés sur la Seine-Saint-Denis :

- 58 pièges dans les communautés de communes (parcs, cimetières, hôpitaux, lieux touristiques etc…)
- 10 pièges dans l'aéroport du Bourget
- 32 pièges dans l'aéroport Charles-de-Gaulle

Et 9 pièges seront relevés et analysés sur Paris.

La lutte anti-vectorielle contre *Aedes albopictus*

5. Actions de l'ELIZ pour la saison 2020

- **Réseau de surveillance :**

Depuis juin 2020, nous avons traité 7 signalements moustiques dans le 93. Un seul est positif, et il se situe dans une commune déjà colonisée par Aedes albopictus.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Monsieur DAVID : merci Margot pour cette présentation rapide et précise, avez-vous des questions ?

Monsieur GIRARD : comment se passe l'articulation avec la FREDON et qui fait la coordination globale après ?

Madame LE GUILLOUX : on est en contact constant avec la FREDON, c'est-à-dire moi avec Solène LE DOUBLIC qui est donc chargée de mission de la FREDON pour nos départements, on s'est réparti les tâches en fonction de nos activités, nous par exemple on a un moins de pièges à surveiller mais on a beaucoup de cas humains à traiter c'est-à-dire beaucoup d'enquêtes à effectuer donc en termes de temps de travail on a essayé de se répartir la quantité de travail.

Monsieur GIRARD : merci.

Monsieur HERDEWYN : l'ARS nous annonce depuis quelques temps la constitution d'un comité de suivi ou quelque chose de ce genre-là, est-ce que vous en savez plus sur son utilité et sa mise en place ?

Madame LE GUILLOUX : alors je n'ai pas entendu parler d'un suivi particulier de comité, après nous ELIZ et FREDON, on est en contact régulier avec les directions départementales de chaque département s'il y a le moindre problème, en tout cas la communication s'effectue bien entre les départements et les opérateurs.

Monsieur COMBES : enfin entre les départements sur le plan territoire par sur le plan des institutions, qui sont je pense un peu négligées par l'ARS depuis qu'ils ont pris en charge l'opération.

Monsieur HERDEWYN : j'imagine que c'est pour ça qu'on nous annonce régulièrement ce comité de suivi pour essayer de nous ré inclure dans le système et puis peut-être avec une ambition de leur part d'avoir un financement complémentaire parce que je ne sais pas si l'ARS a eu un complément financier pour cette opération ou si c'est à budget constant donc ils doivent être peut-être en difficulté de ce point de vue.

Monsieur COMBES : ils ont été assez sévères dans les restrictions qu'ils nous ont imposé et ça nous a fait tiquer un peu mais du coup on a aussi considérablement réduit le nombre de pièges sur les territoires, c'est une façon de fonctionner qui est très différente de ce que nous connaissions en tant qu'opérateur public de démoustication au service des départements.

Monsieur GIRARD : je vous confirme qu'ils nous ont envoyé un courrier explicatif au mois de juin, pour nous présenter où ils en étaient dans la démarche et qu'ils avaient retenu 2 candidats différents en effet. Après ils ont promis de maintenir un comité de suivi pour qu'on ait encore les informations mais il n'a jamais eu lieu en effet.

Monsieur COMBES : ça vous a permis de vous sentir largement rassurés sur ce qu'il se passe dans votre département, savoir qu'il y aura un comité de suivi… en fait c'est par nous globalement que vous obtiendrez les informations régulièrement sur ces territoires suivis. Mais il y aura surement une réunion en fin d'année avec les institutions départementales. Et je voudrais répondre à madame BARBIER, vous avez tout à fait raison les photos ont été prises dans les archives de l'EID Rhône-Alpes, donc bravo à l'EID Rhône-Alpes et nous avons quelques belles photos nous aussi notamment des traitements adulticides qu'on vous montrera la prochaine fois.

Madame BARBIER : c'est vrai que je reconnaissais parce que hormis ma casquette de conseillère départementale de Savoie je suis également agent à l'EID Rhône-Alpes donc je suis très intéressée par la partie LAV, je suis chargée de toutes les questions administratives et financières pour l'EID Rhône-Alpes qui a aussi un territoire d'action sur la lutte contre le moustique tigre sur les bassins Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté. Donc la présentation de votre collègue était extrêmement intéressante également pour moi dans ce cadre-là.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com

Monsieur DAVID : d'autres interventions ? Vous souhaitez encore intervenir ou nous pouvons conclure ?
Donc je voulais vous remercier pour votre présence ce matin, pour votre participation à ce conseil d'administration en visioconférence, pour la suite on vous tient informé. Je trouve que la visioconférence peut être une solution, même si elle n'est pas parfaite parce que les échanges sont quand même plus faciles en présentiel mais en tous les cas ça permet au moins de délibérer et de vous informer. Donc passez un bel été, aussi sanitairement isolés que possible et nos prévisions de conseil d'administration futur seraient au mois de novembre et vraisemblablement au conseil départemental de Haute-Savoie comme ça devait l'être en avril. Merci encore à vous toutes et tous et je vous dis à bientôt et je remercie nos intervenants ce matin que ce soit nos administratifs ou bien nos intervenants sur Lyme et la LAV pour la qualité de leurs interventions et des informations qu'ils nous ont procuré. Merci et bonne fin de journée à tous.

Madame BARBIER : juste une petite dernière question, est-ce qu'on recevra les présentations parce que celle sur la maladie de Lyme était très intéressante également.

Monsieur COMBES : oui bien sûr vu qu'on a vos adresses mail on peut vous les fournir. Je voulais rajouter que la réglementation nous imposait de faire ce conseil d'administration avant la fin du mois de juillet et nous avions l'obligation d'avoir au moins 1/3 des membres présents et là nous en avions la moitié donc merci de votre participation pour ça ce qui nous permet d'être tout à fait dans les clous pour adopter ces aspects budgétaires.
Alors Sébastien GIRARD écrit "on nous en dit pas plus sur le devenir de l'ELIZ", effectivement ce qu'on souhaite c'est que d'autres départements adhèrent, je vous ai parlé de la Drôme, mais en termes de formalisation il semblerait que… nous avons essayé de faire intervenir un certain nombre de sénateurs ou de députés, les sénateurs du Doubs, du Jura, de Haute-Savoie, de l'Aube ont transmis des informations et il semblerait que la loi GOURAULT de la ministre des collectivités, devrait paraitre avant la fin de l'année. Cette loi confie de nouveau aux départements une compétence sur la surveillance sanitaire qui soit un peu plus explicite et qui permettra de nous aérer un peu en termes de solidité réglementaire, c'est quelque chose de pas facile à obtenir. C'est tout ce qu'on peut dire parce que depuis l'apparition de la covid on n'a plus aucune nouvelle par rapport à cette évolution.

Monsieur GIRARD : ce que vous avez envoyé aux autres sénateurs, je veux bien le récupérer éventuellement pour faire intervenir aussi le sénateur BAZIN chez nous qui est très mobilisé sur le sujet.

Monsieur COMBES : oui je vous transmets ça cet après-midi. Merci et à nous revoir dans quelques mois et on vous tient informé de la suite au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux.

Monsieur DAVID : à bientôt et merci encore.

o **E.L.I.Z.** o
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 09.85.39.59.94
http//www.e-l-i-z.com